

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR**

**CONSEIL REGIONAL DE
BENI MELLAL - KHENIFRA**

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DE LA
REGION BENI MELLAL – KHENIFRA**

2016 - 2021



Sommaire

- A** Monographie de la Région Béni Mellal Khénifra
- B** Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre
- C** Projets retenus dans le cadre du PDR
- D** Dispositif de suivi de la mise en œuvre du PDR
- E** Annexes

L'élaboration du PDR a reposé sur la confrontation de plusieurs sources documentaires, des entretiens avec les parties prenantes et des analyses avec les experts associés au projet

Analyse documentaire (extrait)



Stratégies sectorielles / régionales :

- Plan Maroc Vert, Stratégie logistique, PERG, etc.



Etudes et rapports divers :

- Rapports de présentation des provinces
- Monographies sectorielles
- SRAT
- Etc.



Lois et décrets :

- Loi organique n°111-14 relative aux régions
- Décret n° 2-16-299 : Procédure d'élaboration, de suivi, d'actualisation et d'évaluation du plan de développement régional



Proposition de projets citoyens :

- 60 propositions déposées sur la plateforme www.regionbk.ma

Entretiens avec les parties prenantes

- Autorités territoriales
- Président du Conseil Régional
- Membres du Bureau
- Chefs des services déconcentrés
- Les Délégués Régionaux des l'ensemble des secteurs

Ateliers de travail

Organisation de séances de travail avec les experts indépendants associés au projet :

- Qualification des projets
- Analyse des impacts
- Définition des indicateurs cibles
- Planification

La démarche d'élaboration du diagnostic régional s'est déroulée en 3 phases durant lesquelles des rencontres ont été organisées avec les principaux décideurs au niveau de chacune des cinq provinces de la région

Etape 1 - Rencontres préliminaires avec les cinq provinces

- Rencontre préliminaire à Azilal le 2 décembre 2015
- Rencontre préliminaire à Khouribga le 10 décembre 2015
- Rencontre préliminaire à Khénifra le 15 décembre 2015
- Rencontre préliminaire à Fquih Ben Saleh le 22 décembre 2015
- Rencontre préliminaire à Beni Mellal le 6 janvier 2016

- Collecter les propositions de projets de développement pour chaque province
- Fixer les axes de développement prioritaires pour chaque province

Etape 2 – Création du portail internet www.regionbmk.ma

- Création et mise en ligne d'un portail internet en janvier 2015

- Associer les citoyens et les associations de la Région en mettant à leur disposition une plateforme de collecte en ligne de leurs propositions

Etape 3 – Visites des cinq provinces

- Rencontre à Azilal le 25 juillet 2016
- Rencontre à Khouribga le 26 juillet 2016
- Rencontre à Fquih Ben Saleh le 27 juillet 2016
- Rencontre à Khénifra le 3 août 2016
- Rencontre à Beni Mellal le 4 août 2016

- Collecter les propositions formulées par la Province et les services extérieurs

Périmètre d'analyse

I. Présentation des caractéristiques de la Région

1. Cadre administratif

2. Caractéristiques démographiques

3. Caractéristiques géographiques

4. Conditions et ressources naturelles

II. Analyse sectorielle

1. Secteurs économiques

2. Secteurs sociaux

3. Infrastructures

III. Synthèse du diagnostic régional

1. Analyse SWOT

2. Constats et recommandations

Périmètre d'analyse

I. Présentation des caractéristiques de la Région

1. Cadre administratif

2. Caractéristiques démographiques

3. Caractéristiques géographiques

4. Conditions et ressources naturelles

II. Analyse sectorielle

1. Secteurs économiques

2. Secteurs sociaux

3. Infrastructures

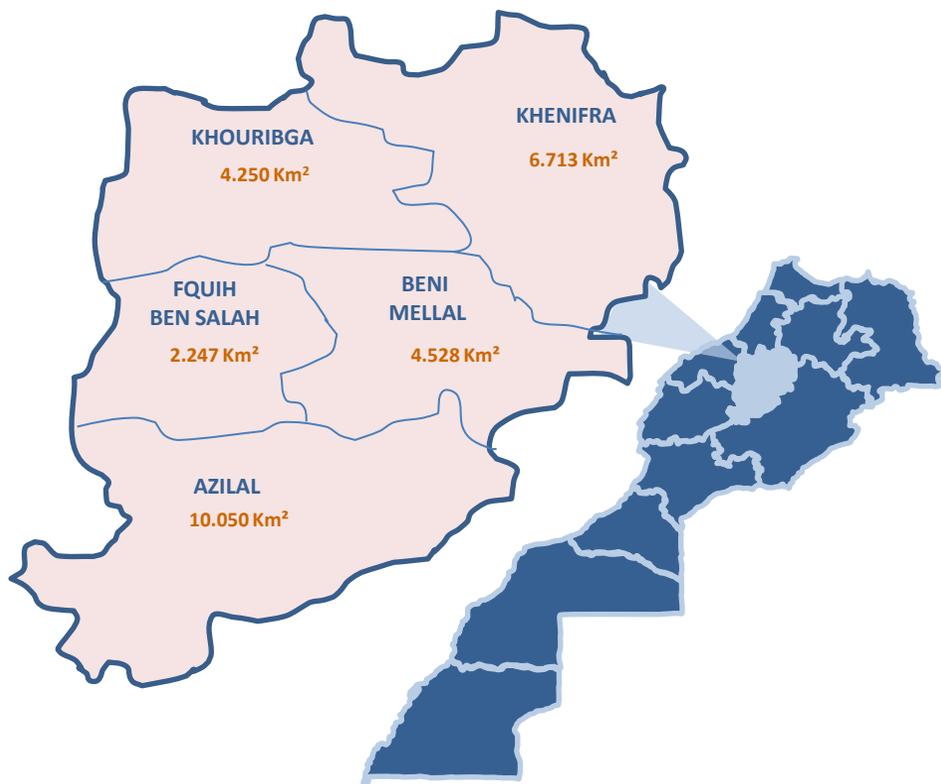
III. Synthèse du diagnostic régional

1. Analyse SWOT

2. Constats et recommandations

La région Béni Mellal – Khénifra représente près de 4% du territoire national, elle s'étend sur 28 088 km² dont plus de 65% en zone montagneuse

Découpage administratif de la Région Béni Mellal - Khénifra

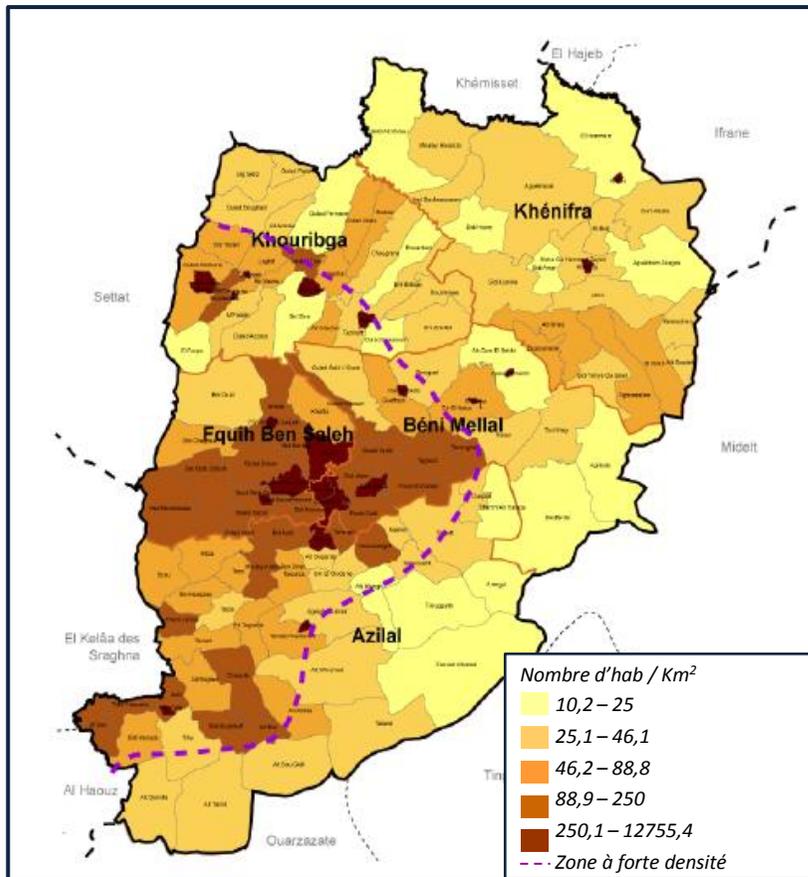


Analyse

- Superficie : **28.088 Km²** (~ 4% du territoire national)
- Limites administratives :
 - Au Nord : région de **Rabat-Salé-Kénitra**
 - A l'Est : régions de **Casablanca-Settat et Marrakech-Safi**
 - Au Nord-Est : région **Meknès-Tafilalet**
 - Au Sud et au Sud-Ouest : région de **Drâa-Tafilalet**

La population de la région s'élève à 2,52 millions d'habitants ce qui représente 7,4% de la population nationale

Densité communale de la population



Analyse

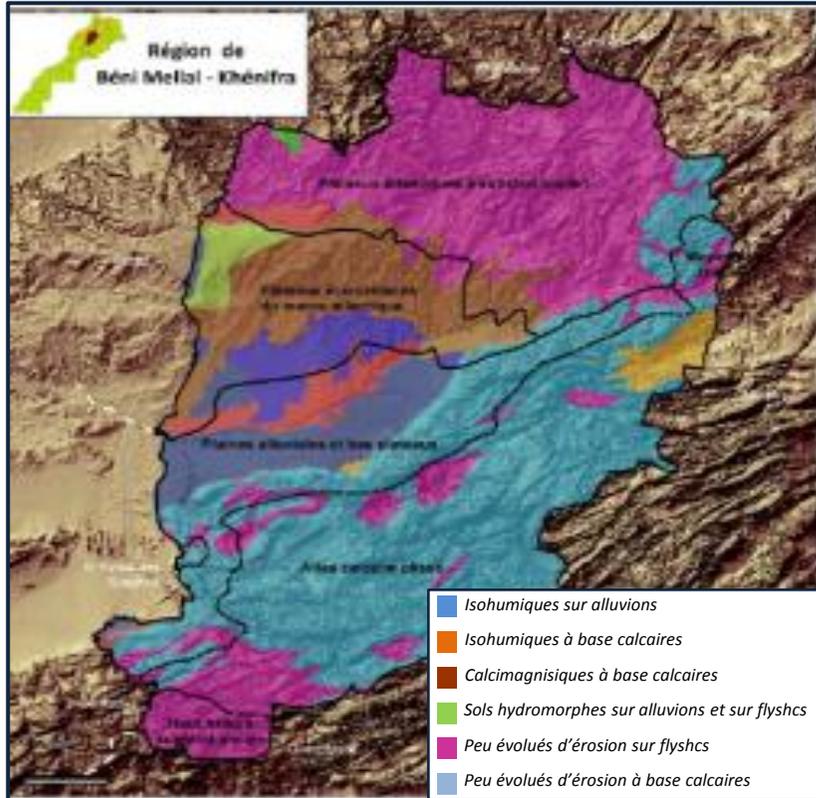
- Population : **2.520.776 habitants**, dont 51% habitent en milieu rural
- Densité : **88,8 habitants au km²** (supérieure à la moyenne nationale de 47,6 hab/km²)
- 5 provinces et 135 communes** (dont 16 urbaines et 119 rurales)

	AZILAL	BENI MELLAL	FQUIH BEN SALAH	KHENIFRA	KHOURIBGA	REGION
Population (en milliers)	554	551	503	371	542	2 521
Nb de ménages (en milliers)	97	123	96	88	116	520
Nombre de communes	44	22	16	31	22	135
Urbain	2	4	3	5	2	16
Rural	42	18	13	26	20	119
Densité (Hab. / Km ²)	55,1	121,6	223,8	55,3	127,6	88,8
PIB 2013 (Milliards de dirhams)						59,6
% PIB au niveau national						6,6%

4 grands ensembles géographiques distincts composent le territoire de la région et présentent des complémentarités notamment au niveau de l'agriculture et de l'élevage extensif

Caractéristiques géographiques

Sols



Ensembles géographiques

Montagne : massif montagneux s'étendant sur la totalité des provinces de Khénifra, d'Azilal ainsi qu'une importante partie des provinces de Béni-Mellal et de Khouribga

Plaine de Tadla : plaine occupant une partie de la province de Béni-Mellal et la totalité de la superficie de la province de Fquih Ben Saleh

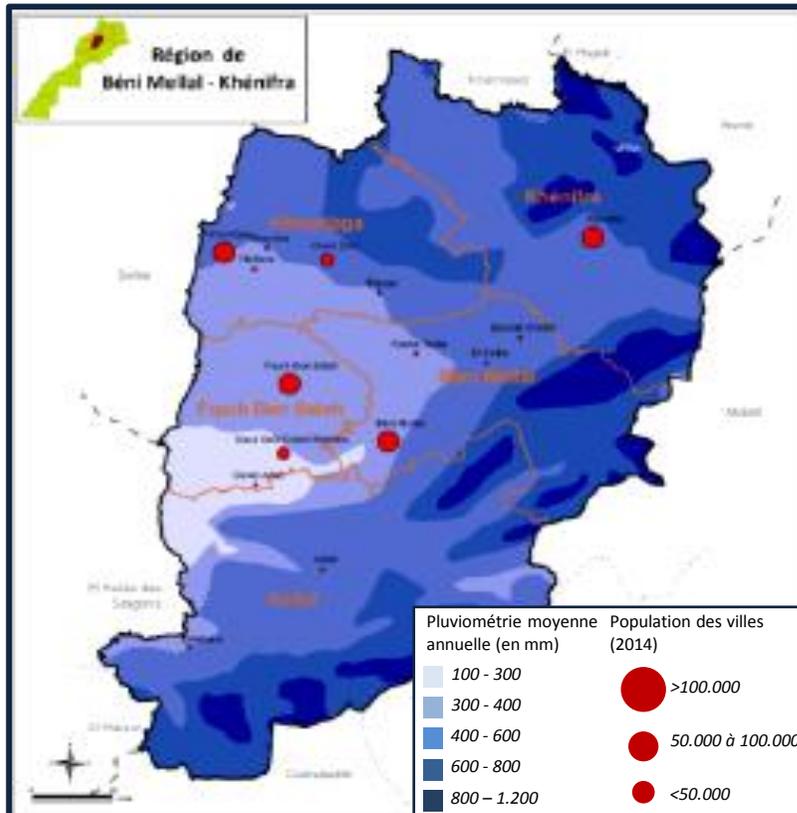
Piémont ou Dir : étroite bande du territoire, théoriquement définie comme étant l'intersection entre la montagne et la plaine ou zone tampon

Plateau des phosphates de Khouribga : plateau présentant une importante richesse minière et une pauvreté en eau souterraine

La région de Béni Mellal-Khénifra dispose d'importantes richesses naturelles susceptibles de renforcer son activité économique (1/3)

Conditions et ressources naturelles – Climat et précipitations

Pluviométrie



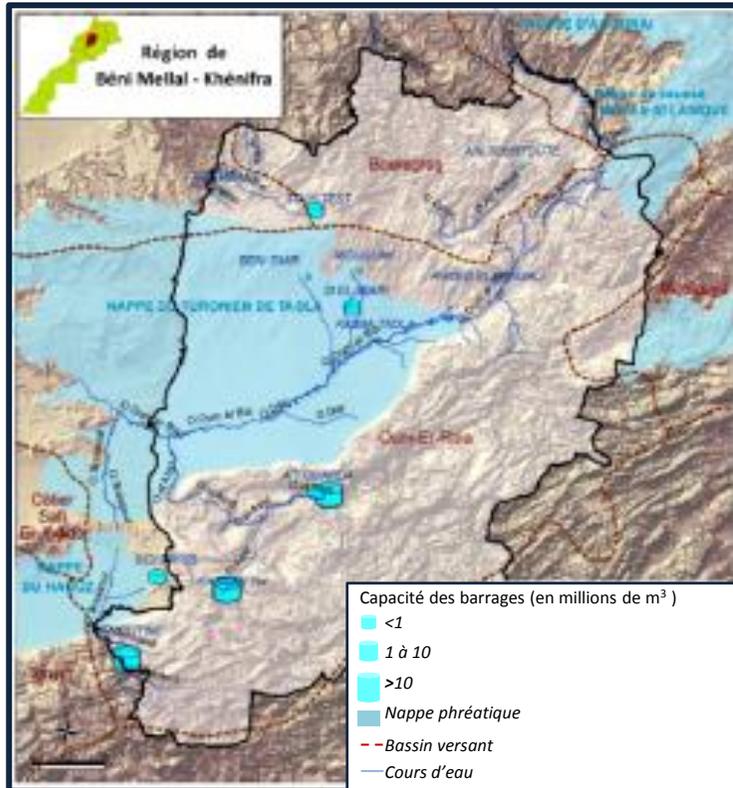
Climat

- Climat : prédominance du climat de type **continental**
- Températures moyennes annuelles : **maximales de 40°C dans la province de Béni-Mellal et minimales de 2°C dans la province d’Azilal**

La Région de Béni Mellal-Khénifra dispose d'importantes richesses naturelles susceptibles de renforcer son activité économique (2/3)

Conditions et ressources naturelles – Ressources hydrographiques

Ressources en eaux souterraines

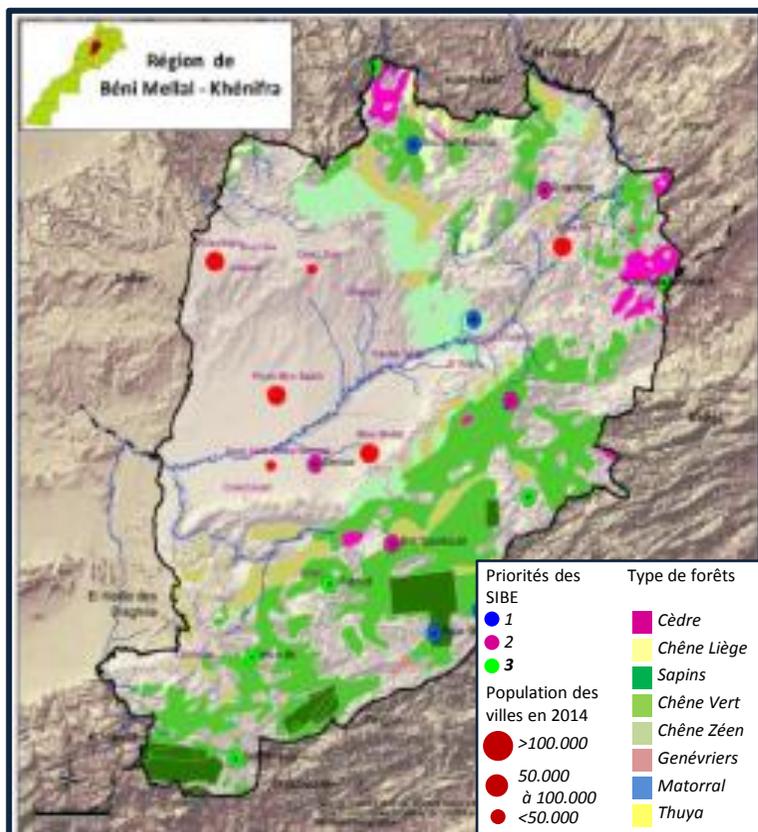


Ressources en eaux superficielles

- Localisation du territoire de la région :
 - bassin versant d'Oum Er Rbia : 80%
 - bassin versant de Bouregreg : 20%
- Infrastructures hydrauliques :
 - 15 barrages et 7 systèmes de transfert d'eau
 - Capacité de 3,5 milliards de mètres cubes, permettant l'irrigation de près de 493.500 ha et la production d'environ 350 millions de mètres cubes/an pour l'alimentation en eau potable et industrielle
 - Production moyenne d'énergie hydroélectrique : 1 860 millions de KWH /an (plus de 70% du productible national)

La région de Béni Mellal-Khénifra dispose d'importantes richesses naturelles susceptibles de renforcer son activité économique (3/3)

Conditions et ressources naturelles – Ressources forestières



- Superficie forestière (37% de la superficie régionale) :
 - Khénifra : 443.500 ha (47% de la superficie totale)
 - Azilal : 317.970 ha
 - Béni Mellal et Fquih Ben Salah : 148.020 ha
 - Khouribga : 28.308 ha

Superficie reboisées 2010 – 2012 (en hectares)					
	AZILAL	BENI MELLAL & FQIH BEN SALAH	KHENIFRA	KHOURIBGA	REGION
Provisoires	1.250	843	2.209	1.060	2 521
Existantes	13.388	6.863	12.045	18.501	520

Périmètre d'analyse

I. Présentation des caractéristiques de la Région

1. Cadre administratif

2. Caractéristiques
démographiques

3. Caractéristiques
géographiques

4. Conditions et ressources
naturelles

II. Analyse sectorielle

1. Secteurs économiques

2. Secteurs sociaux

3. Infrastructures

III. Synthèse du diagnostic régional

1. Analyse SWOT

2. Constats et recommandations

Périmètre d'analyse

I. Présentation des caractéristiques de la Région

1. Cadre administratif

2. Caractéristiques
démographiques

3. Caractéristiques
géographiques

4. Conditions et ressources
naturelles

II. Analyse sectorielle

1. Secteurs économiques

2. Secteurs sociaux

3. Infrastructures

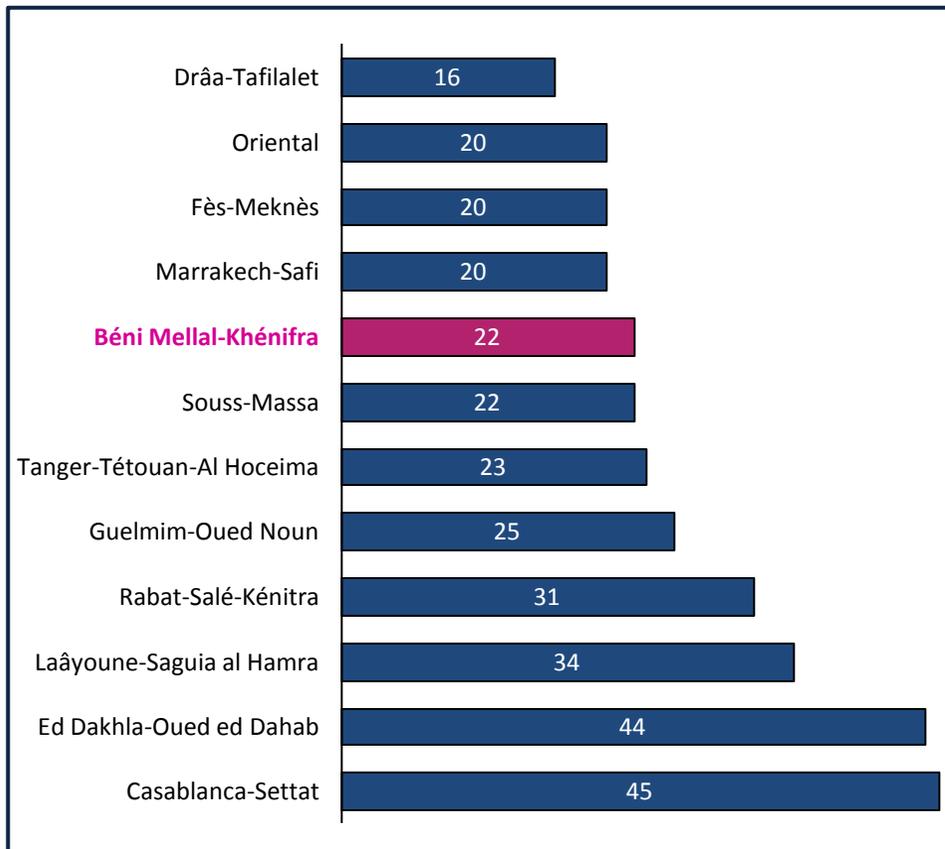
III. Synthèse du diagnostic régional

1. Analyse SWOT

2. Constats et recommandations

La Région Béni Mellal – Khénifra est la 5^{ème} région du Maroc en matière de richesse mais seulement 8^{ème} en terme de PIB par habitant

PIB / habitant par Région (en MDHS)



Analyse

- Part du PIB national : **6,8% (5ème au niveau national)**
- PIB en valeur : **60 milliards de dhs**
- Répartition du PIB par secteur :
 - Primaire : 23%
 - Secondaire : 41%
 - Tertiaire : 36%
- Dépenses de consommation des ménages : **6,1% du total national** avec une valeur de **33 milliards de dhs**

Analyse synthétique du secteur de l'agriculture

Secteur

Indicateurs clés (2014)



Superficie agricole utile	959 000 HA (10% du national)
Superficie irriguée	212 000 HA (15% du national)
Production (MMDHS)	11,6
Production céréalières (en milliers de quintaux – campagne 2011/2012)	6.548
Valeur ajoutée (MMDHS)	8,3
Emploi (millions de journées de travail)	32



Analyse

Priorités du secteur :

- Accroissement de la valeur ajoutée au niveau régional à travers la valorisation des produits agricoles
- Organisation des circuits de commercialisation dans le marché local et à l'export
- Développement d'une agriculture à haute valeur ajoutée et solidaire

Analyse synthétique du secteur du tourisme

Secteur

Indicateurs clés (2014)



Nombre d'arrivées	125 000
Nombre de nuitées	201 000
Capacité litière	5426 (dont 439 en maisons d'hôtes)
Recettes touristiques (MDHS)	1470



Analyse

Priorités du secteur :

- Accroissement de la capacité d'accueil des villes et des centres émergents
- Diversification de l'offre et renforcement de la promotion touristique de la Région
- Renforcement de la formation supérieure dans le domaine du tourisme
- Mise à disposition d'une offre foncière dédiée aux investisseurs
- Valorisation du patrimoine culturel et naturel

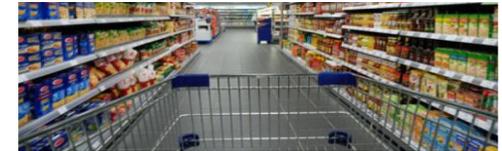
Analyse synthétique du secteur du commerce

Secteur

Indicateurs clés (2014)



Nombre de commerçants (en milliers)	36,2
Nombre de grossistes et semi-grossistes	432
Nombre de détaillants (en milliers)	35,8
Nombre de grandes et moyennes surfaces	7
Nombre de centres commerciaux	56



Analyse

Priorités du secteur :

- Modernisation du commerce de proximité
- Développement d'espaces commerciaux animés
- Développement d'une offre de formation adaptée aux besoins du secteur

Analyse synthétique du secteur de l'artisanat

Secteur	Indicateurs clés (2014)	
Artisanat	Nombre d'artisans	45 000
	Nombre de coopératives	116
	Chiffre d'affaires (MDHS)	600
	Nombre d'emplois	33 000



Analyse

Priorités du secteur :

- Appui au développement d'un tissu de TPME structurées
- Amélioration des revenus et des conditions de travail des mono-artisans (auto-entrepreneurs)
- Application de mesures transversales: promotion, formation et organisation institutionnelle

Analyse synthétique du secteur de l'industrie

Secteur

Indicateurs clés (2014)



Nombre d'unités	315
Production (MMDHS)	4,9
Nombre d'emplois	4597
CA export (MDHS)	52
Investissements (MDHS)	46



Analyse

Priorités du secteur :

- Création de pôles de compétitivité et de complexes industriels et technologiques (moteurs de développement économique local et régional)
- Création de zones industrielles dans le cadre de Stratégies Nationales (Ex: Programme des Energies Renouvelables)
- Création de Systèmes de Production localisés favorables au développement d'industries et d'activités créatrices d'emplois et de valeur ajoutée

Périmètre d'analyse

I. Présentation des caractéristiques de la Région

1. Cadre administratif

2. Caractéristiques démographiques

3. Caractéristiques géographiques

4. Conditions et ressources naturelles

II. Analyse sectorielle

1. Secteurs économiques

2. Secteurs sociaux

3. Infrastructures

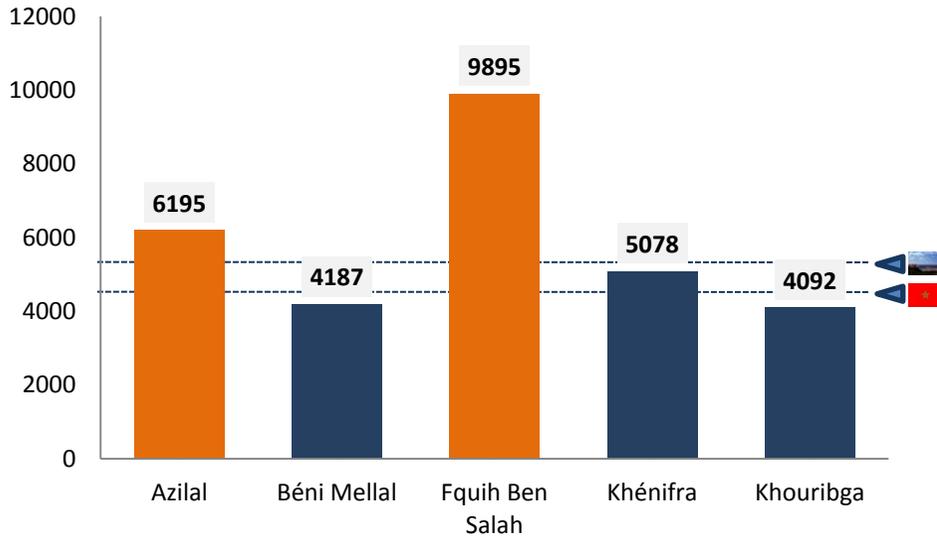
III. Synthèse du diagnostic régional

1. Analyse SWOT

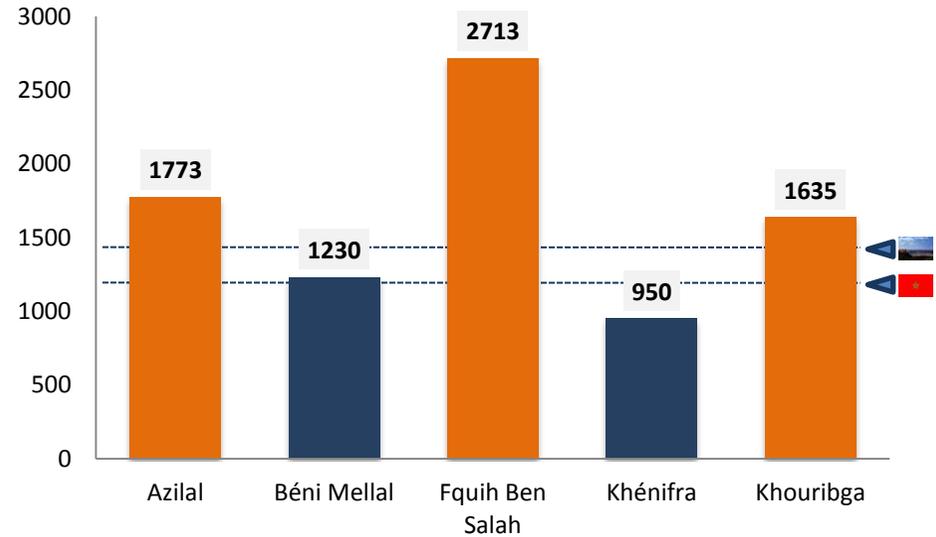
2. Constats et recommandations

Analyse synthétique du secteur de la santé [1/2]

Nombre d’habitants par médecin



Nombre d’habitants par infirmier

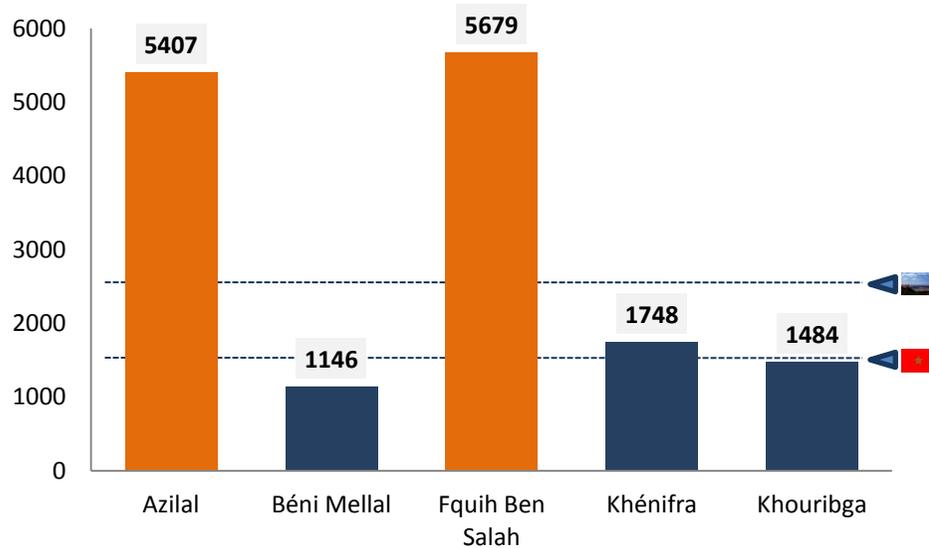


Analyse

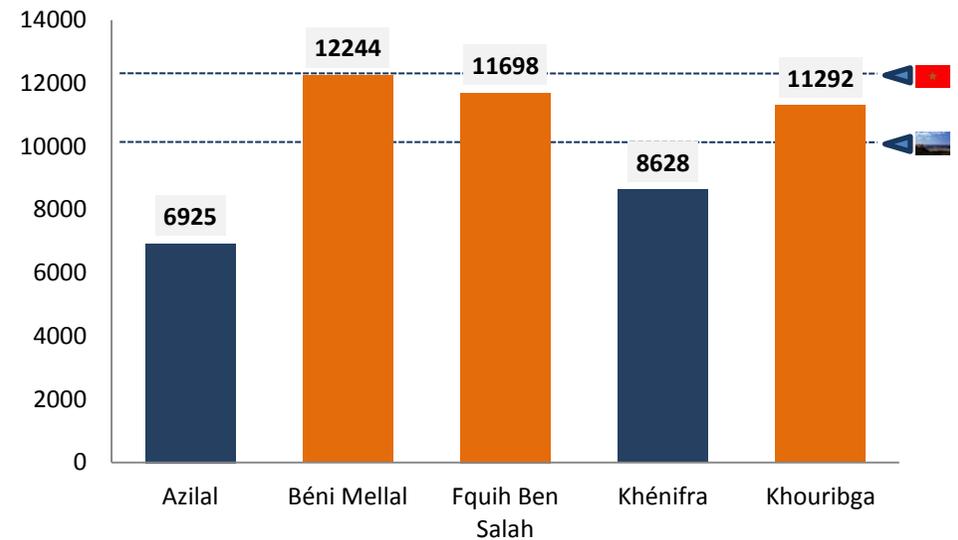
• Personnel Médical : Important déficit de la région par rapport à la moyenne nationale, notamment à Fquih Ben Saleh et Azilal. Ce constat est révélateur de la faible qualité et de la disparité de l’offre de soin offerte aux habitants de la région (ex : rapport de 1 à 3 entre Fqih Ben Saleh et Khénifra au niveau du personnel d’infirmiers).

Analyse synthétique du secteur de la santé [2/2]

Nombre d’habitants par lit hospitalier



Nombre d’habitants par établissement de soins de santé de base



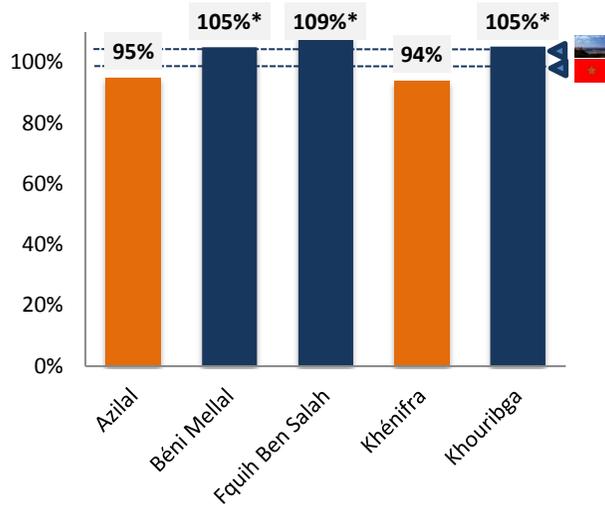
Analyse

- Nombre d’habitants par établissement de soin inférieur à la moyenne nationale.
- Nombre d’habitants par lit hospitalier : Hormis la province de Béni Mellal, les autres provinces dépassent la moyenne nationale. Ce constat est d’autant plus important à Azilal et Fquih Ben Salah qui enregistrent un déficit important en termes de capacités litières hospitalières.

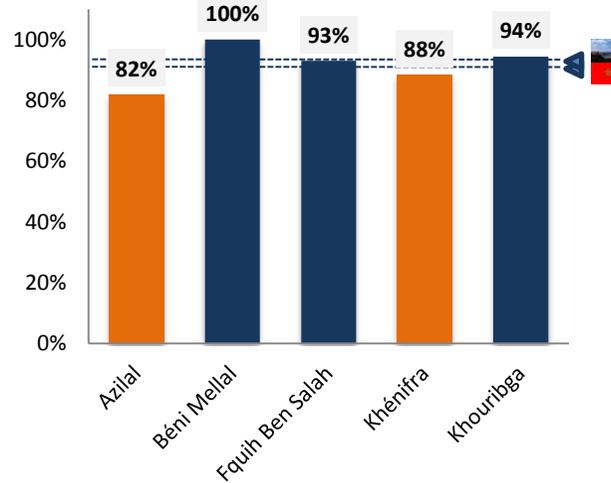
Analyse synthétique du secteur de l'éducation [1/3]

Taux de scolarisation

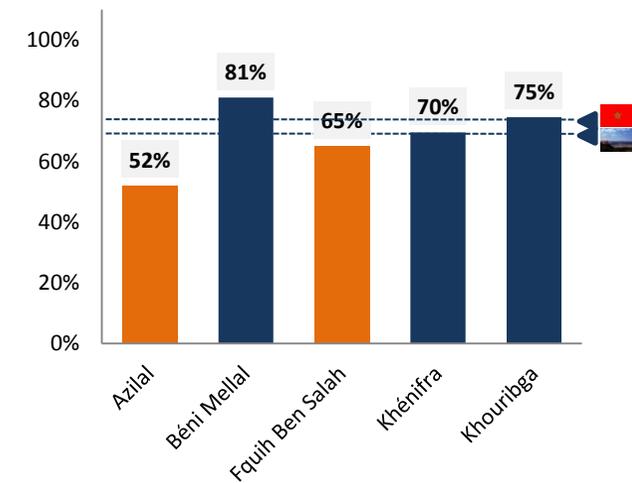
Niveau primaire :



Niveau collège :



Niveau lycée :



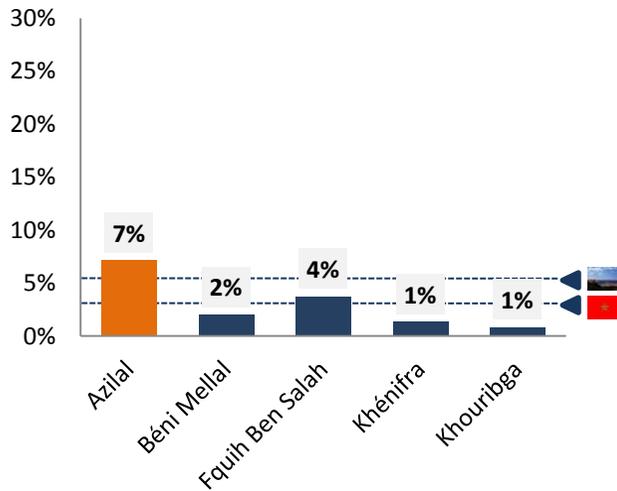
Analyse

- Taux de scolarisation proche de la moyenne nationale. Toutefois, on constate une importante disparité entre les provinces, notamment à Azilal où le taux de scolarisation est largement inférieur à la moyenne régionale et nationale (jusqu'à 29% d'écart entre Béni Mellal et Azilal au niveau lycée)

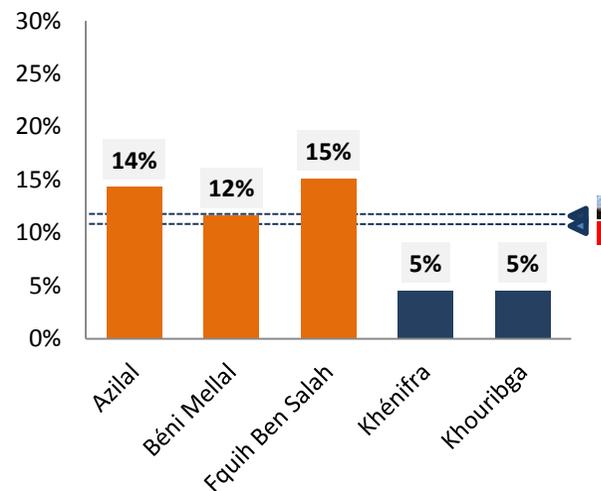
Analyse synthétique du secteur de l'éducation [2/3]

Taux de décrochage

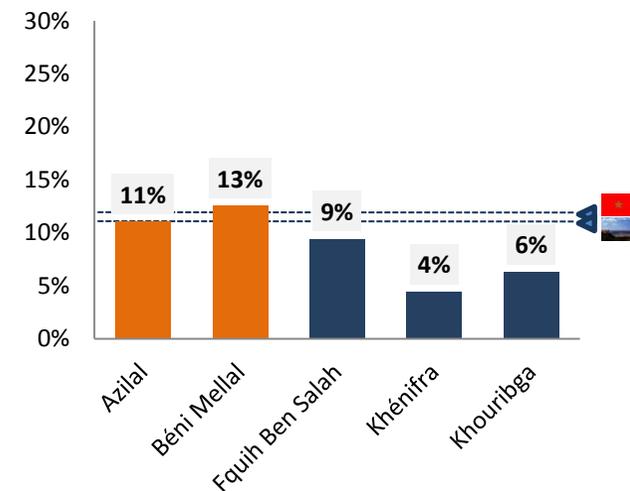
Niveau primaire :



Niveau collège :



Niveau lycée :

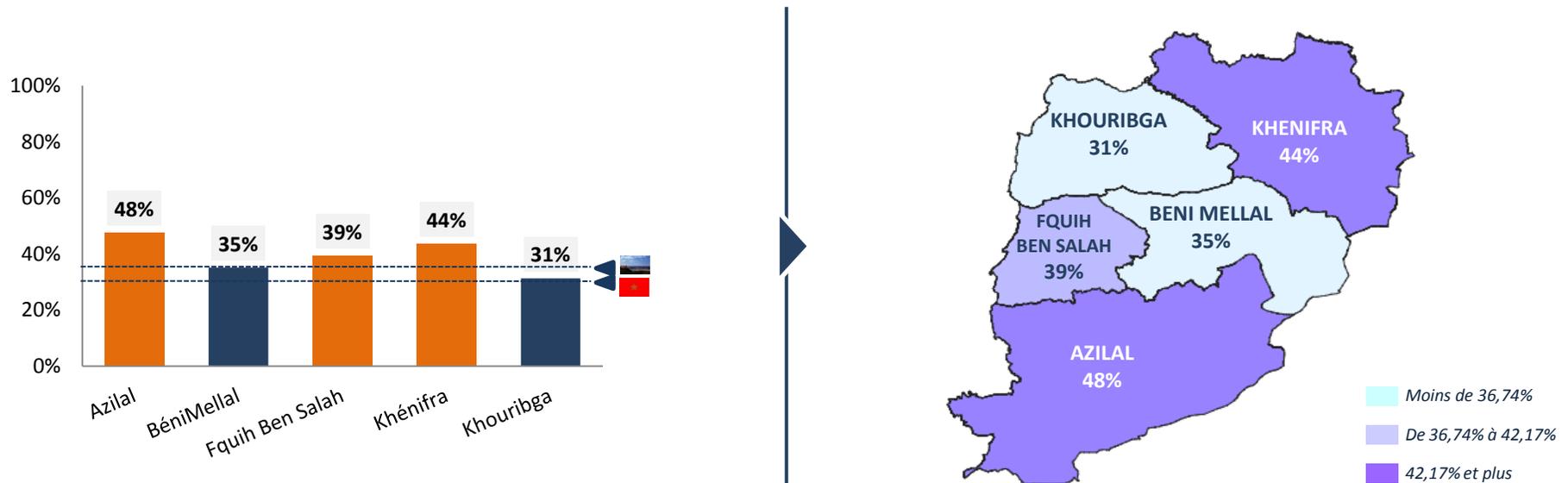


Analyse

- Taux de décrochage scolaire supérieur à la moyenne nationale pour les provinces d’Azilal, Béni Mellal et Fquih Ben Salah
- Taux de décrochage largement inférieurs à la moyenne nationale pour les provinces de Khénifra et Khouribga

Analyse synthétique du secteur de l'éducation [3/3]

Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans à plus

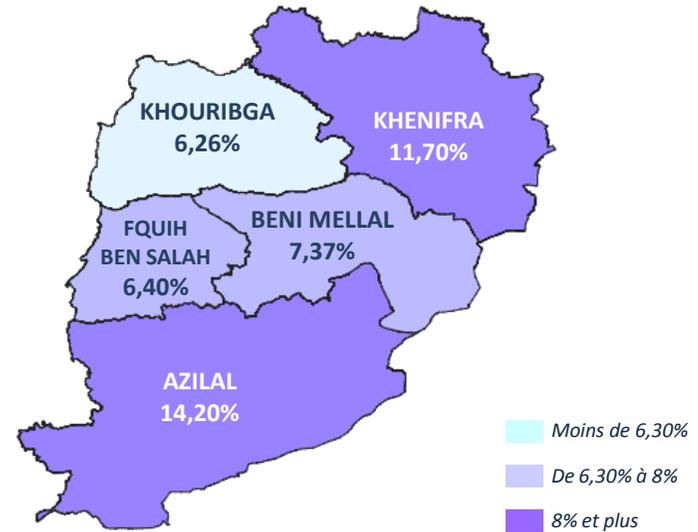
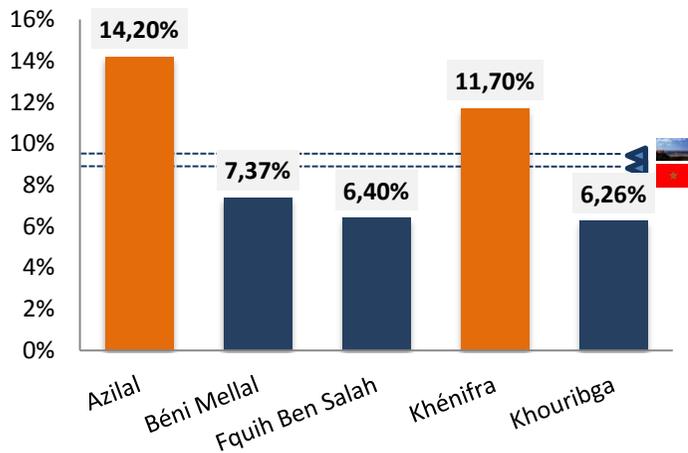


Analyse

- Taux d'analphabétisme supérieur à celui des moyennes régionales et nationales pour les provinces d'Azilal, Fqih Ben Salah et de Khénifra

Analyse synthétique du secteur social [1/5]

Taux de pauvreté

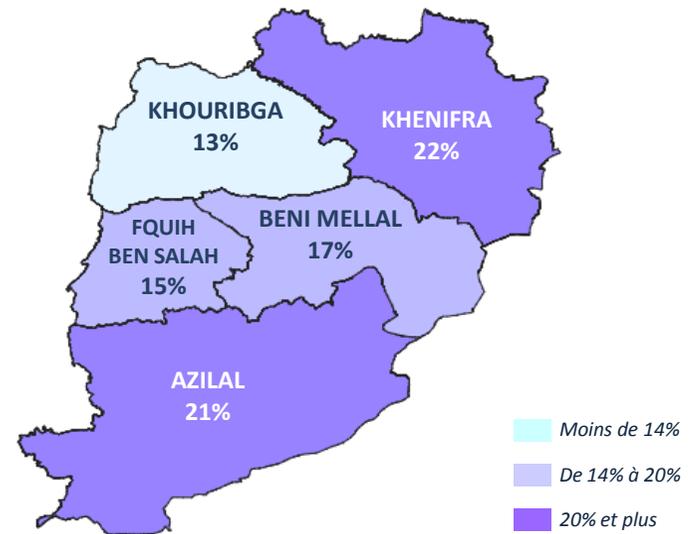
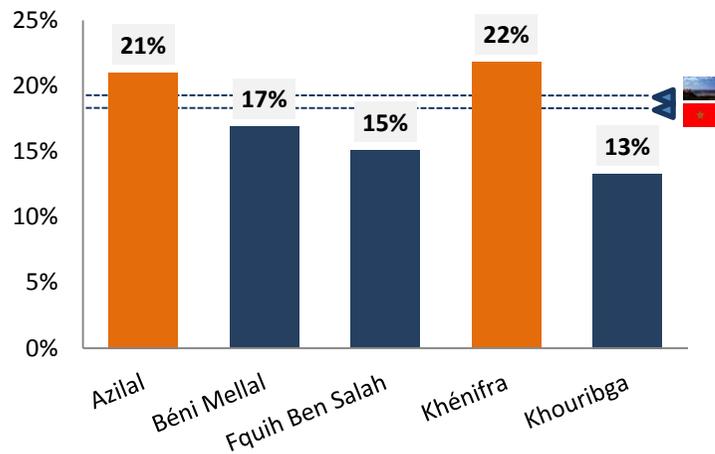


Analyse

• Taux de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale pour les provinces de Khénifra et d’Azilal en raison notamment de leur nature montagneuse. Ce taux est ainsi deux fois plus important dans la province d’Azilal que dans la province de Béni Mellal.

Analyse synthétique du secteur social [2/5]

Taux de vulnérabilité

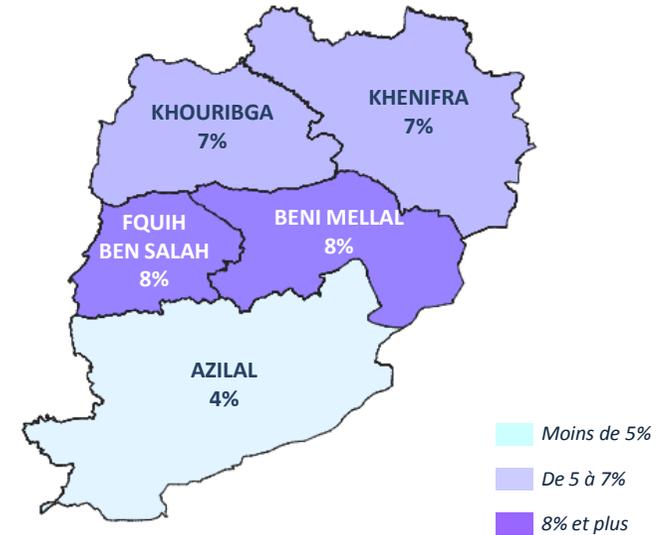
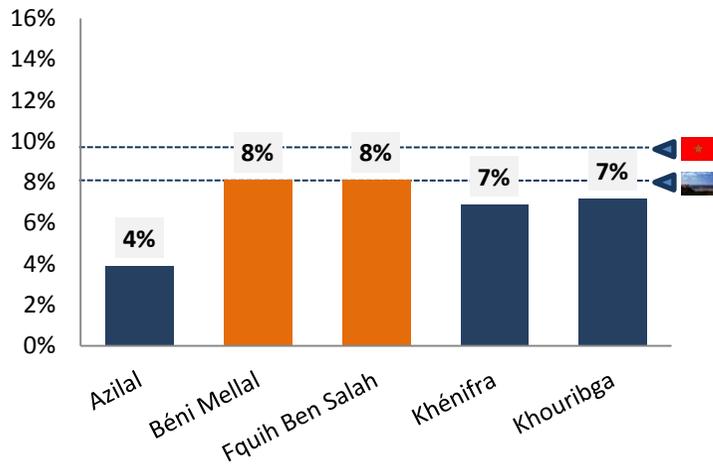


Analyse

• Taux de vulnérabilité supérieurs à la moyenne nationale pour les provinces de Khénifra et d’Azilal en raison notamment de leur nature montagneuse. Tout comme pour le taux de pauvreté, les écarts entre provinces sont très marqués (9% de différence entre Khénifra et Khouribga).

Analyse synthétique du secteur social [3/5]

Taux de chômage

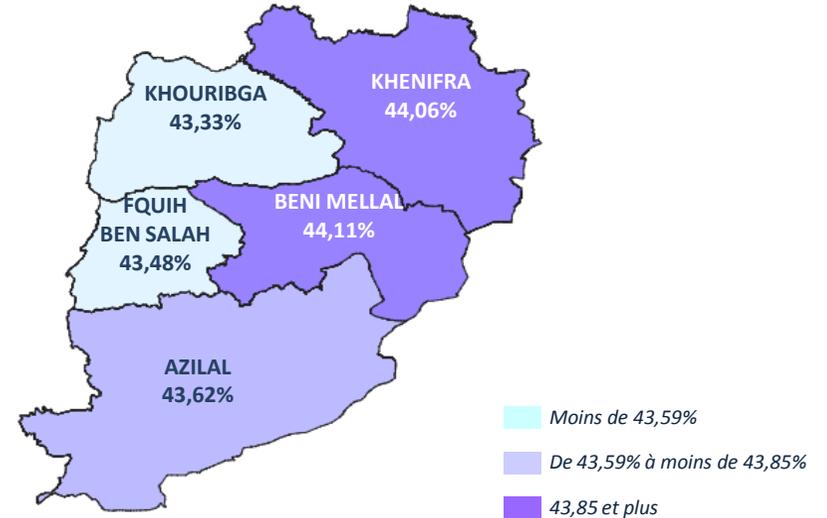
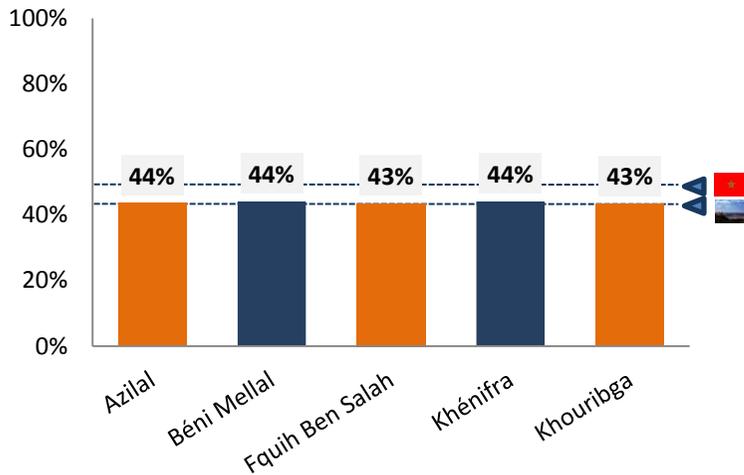


Analyse

• Taux de chômage inférieur à la moyenne nationale dans toutes les provinces de la Région. Ces chiffres s'expliquent essentiellement par la prédominance des activités rurales (51% de population rurale dans la région de Béni Mellal Khénifra contre 40% au niveau national)

Analyse synthétique du secteur social [4/5]

Taux net d'activité

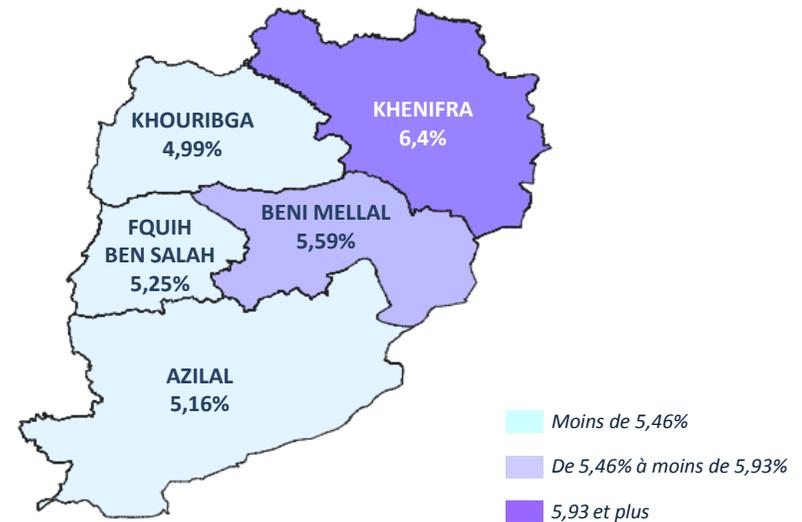
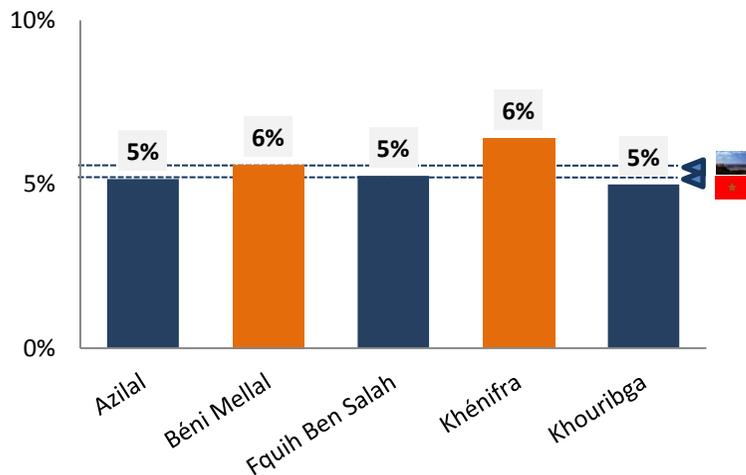


Analyse

- Taux d'activité affichés par les provinces légèrement inférieurs à la moyenne nationale (47,6%)
- Taux net d'activité pour les provinces d'Azilal, Fquih Ben Salah et Khouribga légèrement inférieur à celui de la Région (43,7%) tandis que Béni Mellal et Khénifra enregistrent un taux légèrement supérieur à cette dernière

Analyse synthétique du secteur social [5/5]

Taux de prévalence du handicap



Analyse

- Taux de prévalence du handicap pour les provinces d’Azilal, Fqih Ben Sahalh et Khouribga inférieur à celui des moyennes régionales et nationales
- Taux de prévalence légèrement supérieur aux moyennes régionales et nationales pour la province de Beni Mellal

Périmètre d'analyse

I. Présentation des caractéristiques de la Région

1. Cadre administratif

2. Caractéristiques démographiques

3. Caractéristiques géographiques

4. Conditions et ressources naturelles

II. Analyse sectorielle

1. Secteurs économiques

2. Secteurs sociaux

3. Infrastructures

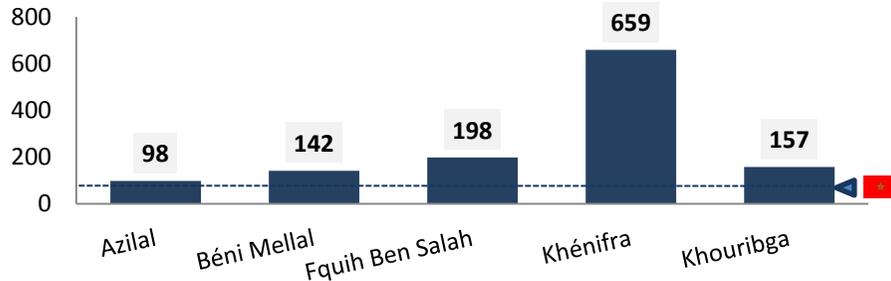
III. Synthèse du diagnostic régional

1. Analyse SWOT

2. Constats et recommandations

Analyse synthétique des infrastructures [1/6]

Réseau routier (en Km)



- La région de Béni Mellal-Khénifra dispose d'un réseau routier moyennement dense (1.114,63 km de routes nationales, 4283,45 km de routes régionales et 2454,79 Km de routes provinciales).

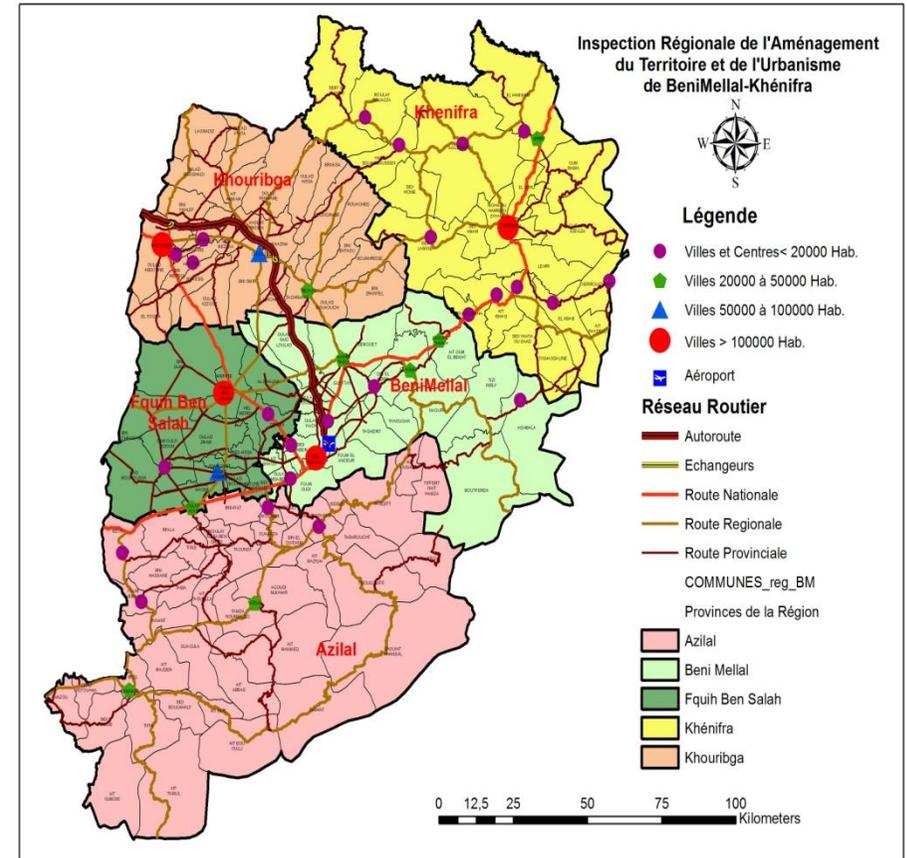
Réseau ferroviaire

- Liaison Casablanca à Khouribga, de 154 km, desservant essentiellement l'exploitation phosphatière

Infrastructure aéroportuaire

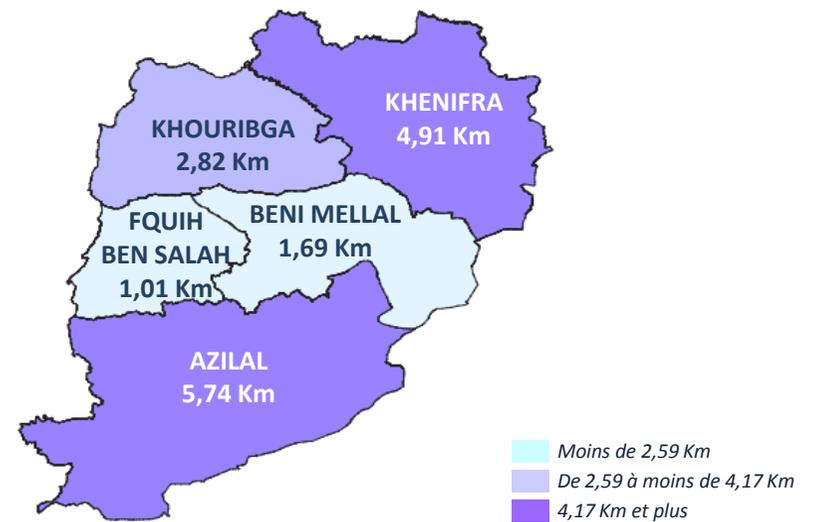
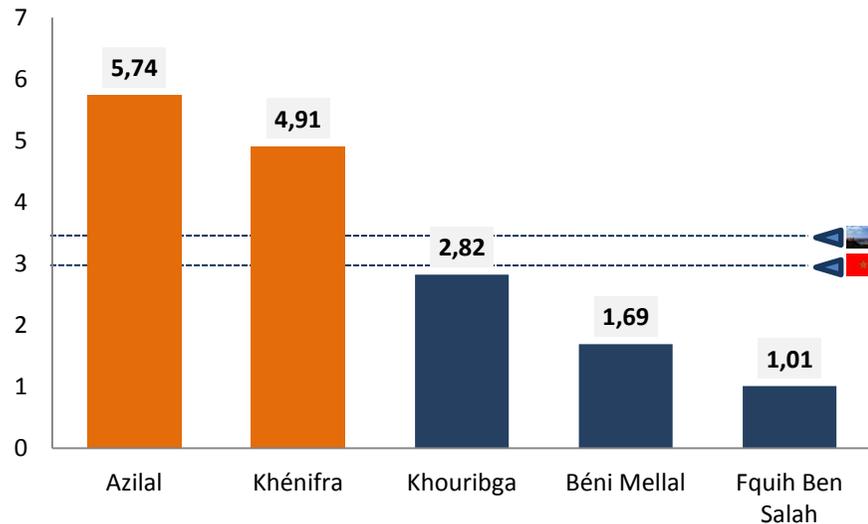
- Aéroport de Béni Mellal situé à 8 km au nord-ouest de la ville
- Capacité de 150.000 passagers par an
- 4.329 mouvements d'avions (soit 0,14% par rapport à l'ensemble des aéroports du Maroc)

■ Moyenne nationale



Analyse synthétique des infrastructures [2/6]

Distance moyenne à la route revêtue la plus proche en milieu rural par provinces

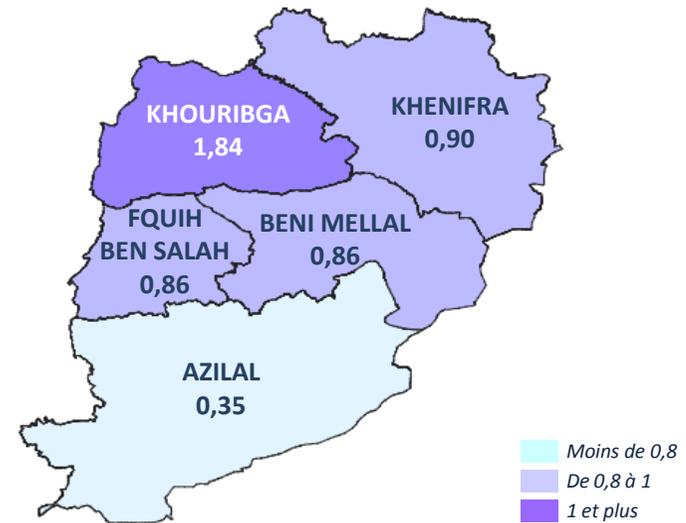
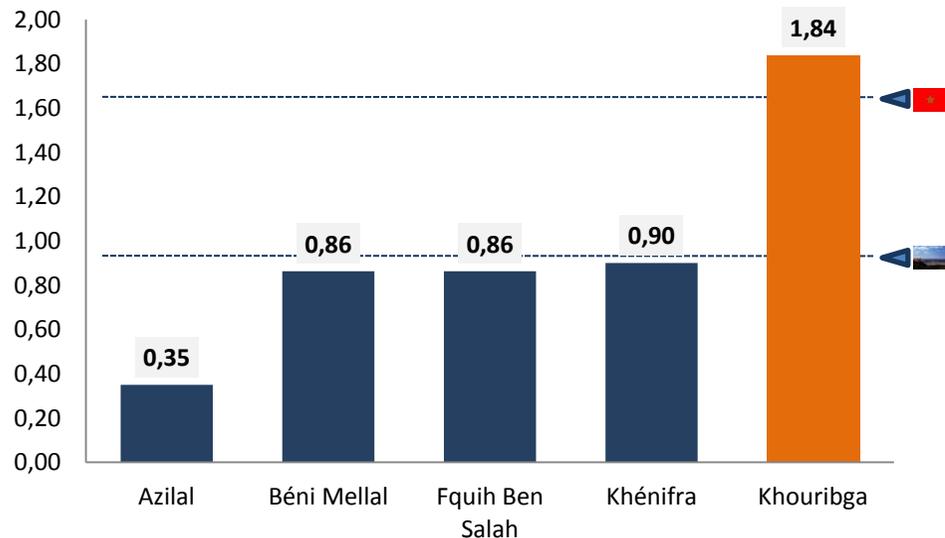


Analyse

- Fort niveau d'enclavement de certaines provinces de la Région (notamment les provinces montagneuses de Azilal et Khénifra). Les disparités sont donc fortes dans ce domaine (rapport de 1 à 5 entre Azilal et Fquih Ben Saleh).

Analyse synthétique des infrastructures [3/6]

Ratio des accidents/km

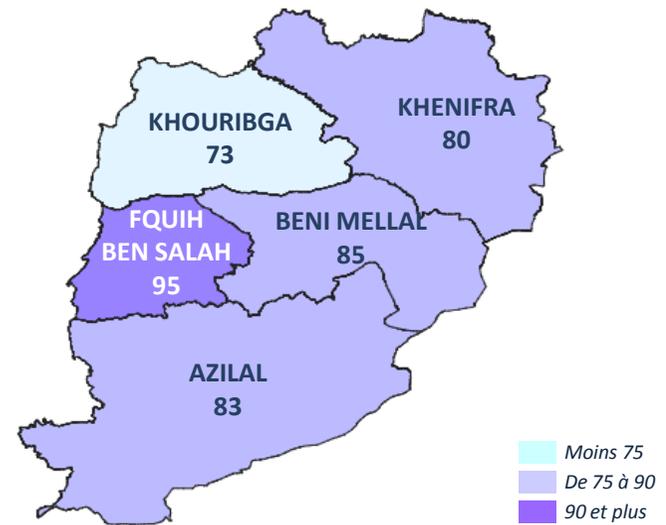
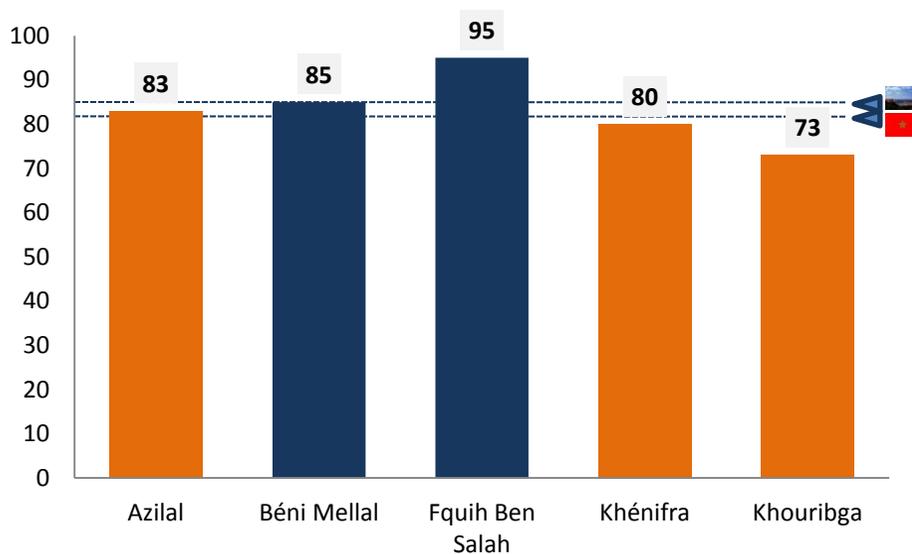


Analyse

• Ratio des accidents inférieur à la moyenne nationale dans toute la Région, hormis la Province de Khouribga. On constate toutefois des disparités très importantes entre les provinces (rapport de 1 à 5 entre Azilal et Khouribga), liés en partie à la qualité des routes des provinces concernées.

Analyse synthétique des infrastructures [4/6]

Taux d'accessibilité



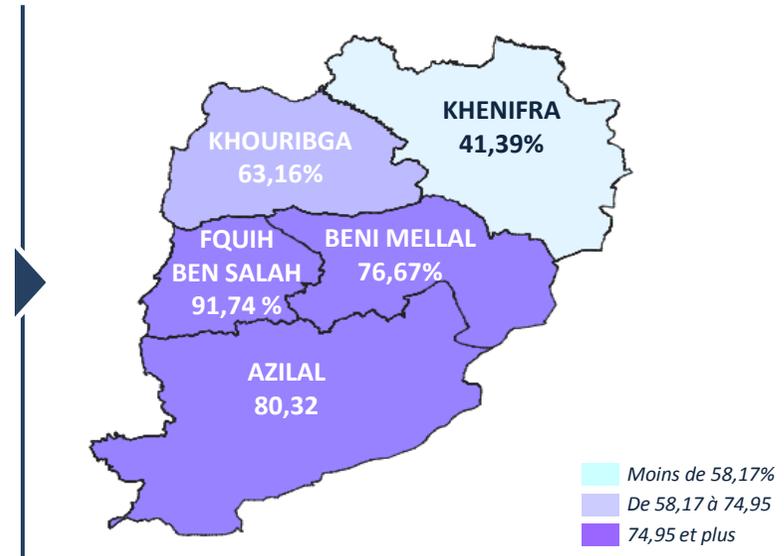
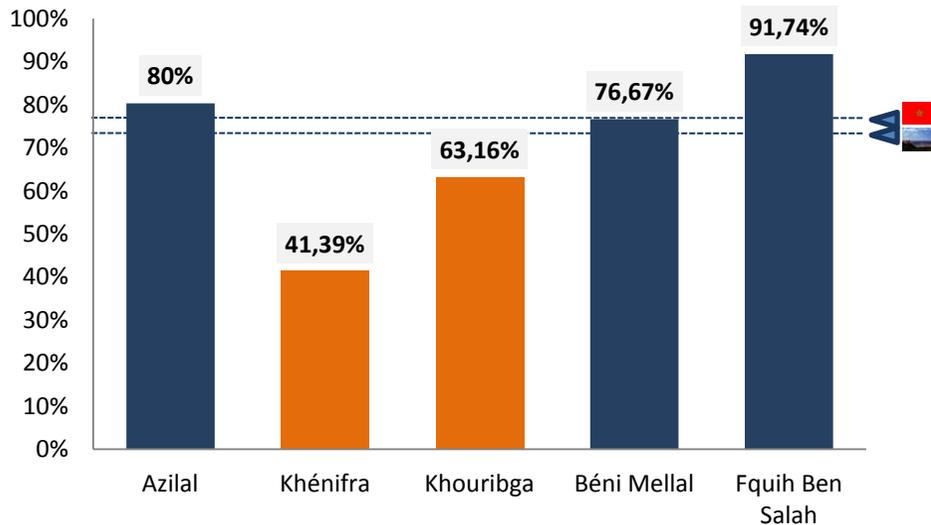
Analyse

- Taux d'accessibilité régional légèrement supérieur à la moyenne nationale. La province de Fquih Ben Saleh est proche de l'accessibilité totale des populations rurales aux routes revêtues et aux pistes



Analyse synthétique des infrastructures [5/6]

Proportion des ménages ruraux disposant de l'électricité

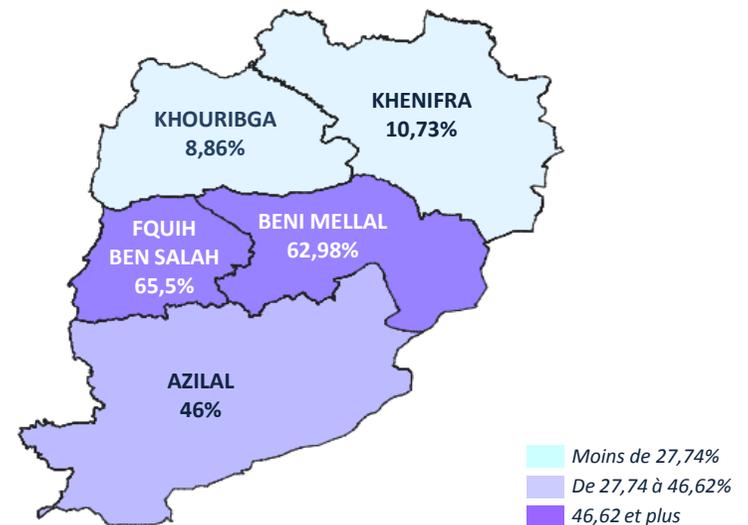
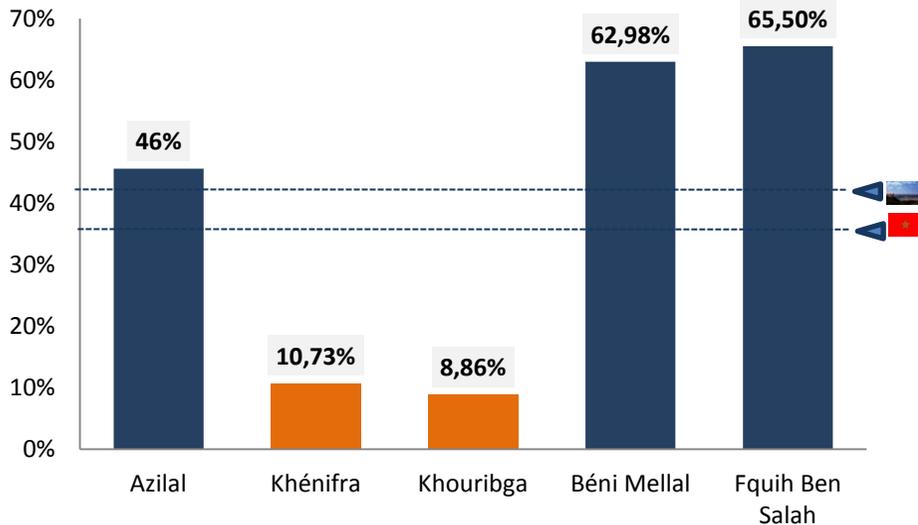


Analyse

- Taux de couverture en électricité dans les provinces de Khénifra et Khouribga inférieur à la moyenne régionale. Près de 50% d'écart est toutefois constaté entre Khénifra et Fquih Ben Saleh.

Analyse synthétique des infrastructures [6/6]

Proportion des ménages ruraux disposant de l'eau courante



Analyse

- Couverture en eau potable en milieu rural reste inférieure à la moyenne nationale dans les provinces de Khénifra et de Khouribga
- Ecart importants constatés entre les provinces allant jusqu'à 57% d'écart entre Khouribga et Fquih Ben Saleh

Périmètre d'analyse

I. Présentation des caractéristiques de la Région

1. Cadre administratif

2. Caractéristiques démographiques

3. Caractéristiques géographiques

4. Conditions et ressources naturelles

II. Analyse sectorielle

1. Secteurs économiques

2. Secteurs sociaux

3. Infrastructures

III. Synthèse du diagnostic régional

1. Analyse SWOT

2. Constats et recommandations

Analyse SWOT de la région Béni Mellal - Khénifra

Forces

Positionnement géographique :

- **Position géographique stratégique** (située au cœur du Maroc et à proximité des grandes métropoles nationales ainsi que des principaux bassins de consommation (un marché de 10 millions de consommateurs))

Ressources hydriques :

- Rôle central dans le réseau hydrique national (**importantes ressources en eau souterraine et en surface notamment le bassin d'Oum Rabia**)

Potentialités agricoles et forestières :

- **10% des Surfaces Agricoles Utiles Nationales** et 15% de la superficie irriguée nationale
- Patrimoine forestier important (1.040.873 Ha, soit 37% de la superficie régionale)
- Production agricole diversifiée (oliviers, agrumes, pommiers, légumes, betterave, céréales, lait et viande, etc.)

Ressources minières importantes :

- Gisements miniers importants (phosphate, plomb, zinc, cuivre, sel, fer, manganèse et nickel) dont le gisement d'Oued Abdoun à Khouribga qui renferme 2/5 des ressources nationales, soit plus de 28 Milliards de m³

Patrimoine architectural et culturel :

- Patrimoine culturel et capital immatériel riche et diversifié constitué notamment de moussems et festivals culturels (Ahidous, Abidat r'ma, festival du Samaâ Soufi de Bejaâd, etc.)

Environnement :

- Richesse et variété de l'environnement (cascades d'Ouzoud, forêts, cedraie, géoparc M'goun, lac de Bin El Ouidane, etc.)

Analyse SWOT de la région Béni Mellal - Khénifra

Faiblesses

Infrastructures et logistique :

- Faiblesse au niveau des connexions interprovinciales / interrégionales
- Niveau d'accessibilité limité notamment dans les zones rurales et montagneuses

Industrie, commerce et artisanat :

- Quasi absence d'unités industrielles dans le secteur **agroalimentaire**
- **Tissu commercial** urbain faiblement développé et peu diversifié
- Insuffisance de la promotion des produits locaux de **l'artisanat**

Santé :

- **Offre de soin insuffisante** en termes d'équipements et de personnel médical et paramédical

Environnements et ressources naturelles :

- Dégradation progressive des **ressources forestières** et environnementales
- Problème de **surpeuplement de la montagne** eu égard à ses capacités agricoles (rupture démo-écologique)

Urbanisme et cadre de vie :

- Faiblesses au niveau de la capacité d'accueil des villes et des centres émergents
- Insuffisance des infrastructures et des loisirs, ayant un impact sur l'attractivité de la région

Analyse SWOT de la région Béni Mellal - Khénifra

Opportunités

Industrie / Agriculture :

- Existence de **projets structurants** pour la création d'emplois (ex : Agropôle)
- Disponibilité d'une **main d'œuvre expérimentée** et à faible coût
- **Potentiel d'investissement des MRE** originaires de la région

Infrastructures :

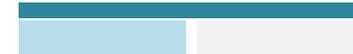
- **Voie ferrée** reliant Khouribga à Béni Mellal
- **Autoroute** reliant Marrakech à Fès via Béni Mellal

Paysage et richesse environnementale :

- Reconnaissance au niveau international du **Géoparc M'goun** (labellisé par l'UNESCO en 2014)
- Variété des paysages et des sites touristiques potentiels

Stratégies nationales :

- Déploiement des principales **stratégies sectorielles** (Plan Maroc Vert, stratégie logistique, vision tourisme 2020 etc.)



Analyse SWOT de la région Béni Mellal - Khénifra

Menaces

Démographie :

- Croissance urbaine mal maîtrisée
- Faible rétention des jeunes

Foncier :

- Urbanisation du périmètre irrigué
- Faible disponibilité du foncier mobilisable

Environnement :

- Dégradation des ressources forestières et environnementales
- Surexploitation, pénurie et gaspillage des ressources en eau

Culture :

- Patrimoine socioculturel en déperdition

Principaux constats de la monographie et recommandations préliminaires pour l'élaboration du PDR

PRINCIPAUX CONSTATS

1 Des ressources naturelles abondantes et diversifiées

2 Des disparités importantes dans les différents domaines sociaux entre les différentes provinces de la région et en comparaison avec les niveaux nationaux

3 Un potentiel économique faiblement valorisé (tourisme, agriculture, artisanat, etc.)

4 Des investissements importants en matière d'infrastructures mais néanmoins insuffisants pour assurer un décollage de la région sur les plans économiques et sociales

5 Une promotion insuffisante des atouts de la région ne permettant pas de stabiliser les populations et d'attirer les compétences

RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

1 Mettre en place une stratégie de développement basée sur la durabilité des ressources

2 Assurer une bonne répartition des ressources humaines, techniques et financières pour atteindre à minima les niveaux nationaux à horizon 5 ans

3 Adopter une logique de rupture en favorisant la mise en œuvre de projets créateurs de valeur ajoutée locale et d'emplois

4 Cibler les investissements futurs en développant des projets d'infrastructures orientés résultats et assurant un réel retour sur investissement

5 Mettre en place une réelle stratégie de marketing territorial au service de l'attractivité de la région et un plan d'amélioration drastique du cadre de vie

Sommaire

A Monographie de la Région Béni Mellal Khénifra

B Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre

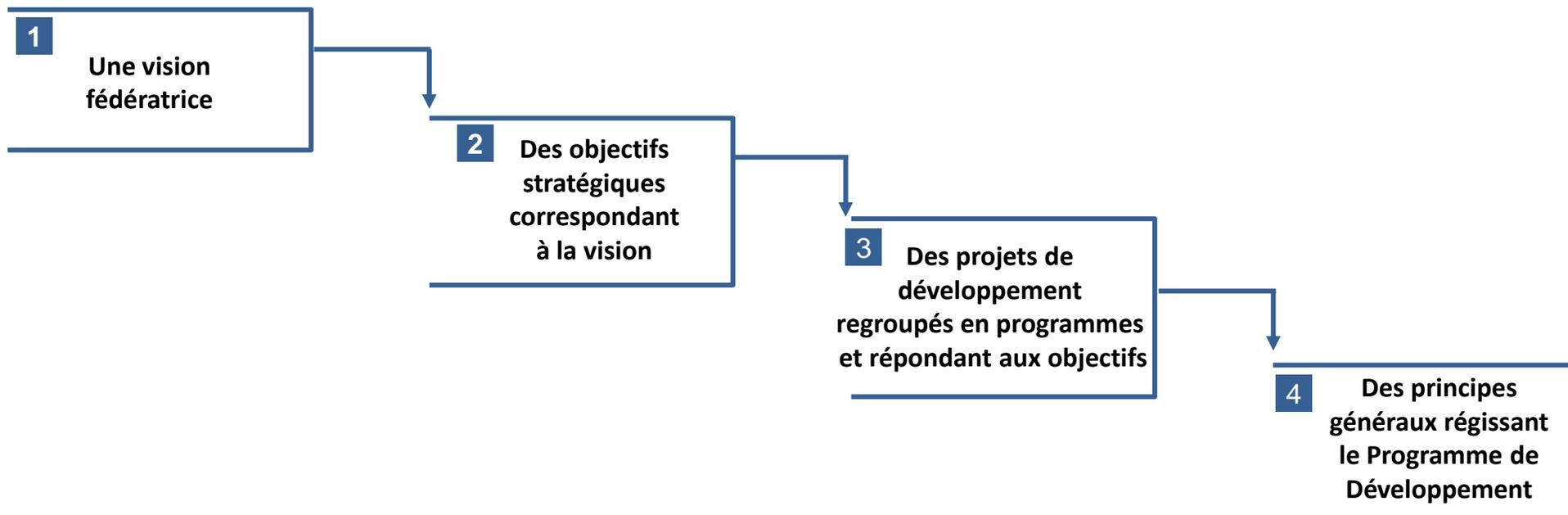
C Projets retenus dans le cadre du PDR

D Dispositif de suivi de la mise en œuvre du PDR

E Annexes

L'élaboration du PDR de Béni Mellal Khénifra s'appuie sur le diagnostic de la Région, la définition d'une vision de développement fédératrice et des projets ambitieux pour atteindre les objectifs fixés

Démarche d'élaboration du PDR



La réussite du PDR est tributaire de la mise en place d'une vision stratégique claire et des objectifs ambitieux à horizon 2021, fondés sur la durabilité et la prospérité partagées

Vision
stratégique

Région Béni Mellal-Khénifra, des terres durables pour une prospérité équitable

Objectifs
stratégiques

Assurer un accès
équitable à des
services de base de
qualité

Améliorer le cadre
de vie des citoyens

Dynamiser l'activité
économique et
améliorer
l'attractivité de la
région

Assurer une
exploitation durable des
ressources naturelles

B Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre

Pour cadrer la mise en œuvre du Programme de Développement Régional, cinq principes structurants ont été définis : L'équité régionale, la durabilité, la création d'emplois, la démarche participative et le partenariat Etat – Conseils territoriaux

I Equité régionale

Le PDR doit tendre vers un **développement économique et social équilibré** des Provinces de la Région

II Durabilité

Le PDR doit assurer une **exploitation durable** des ressources afin de protéger à long terme les atouts naturels de la Région

V Création d'emplois

Le PDR doit servir d'outils de dynamisation du marché du travers à travers des **projets à fort impact dans la création d'emplois**

III Démarche participative

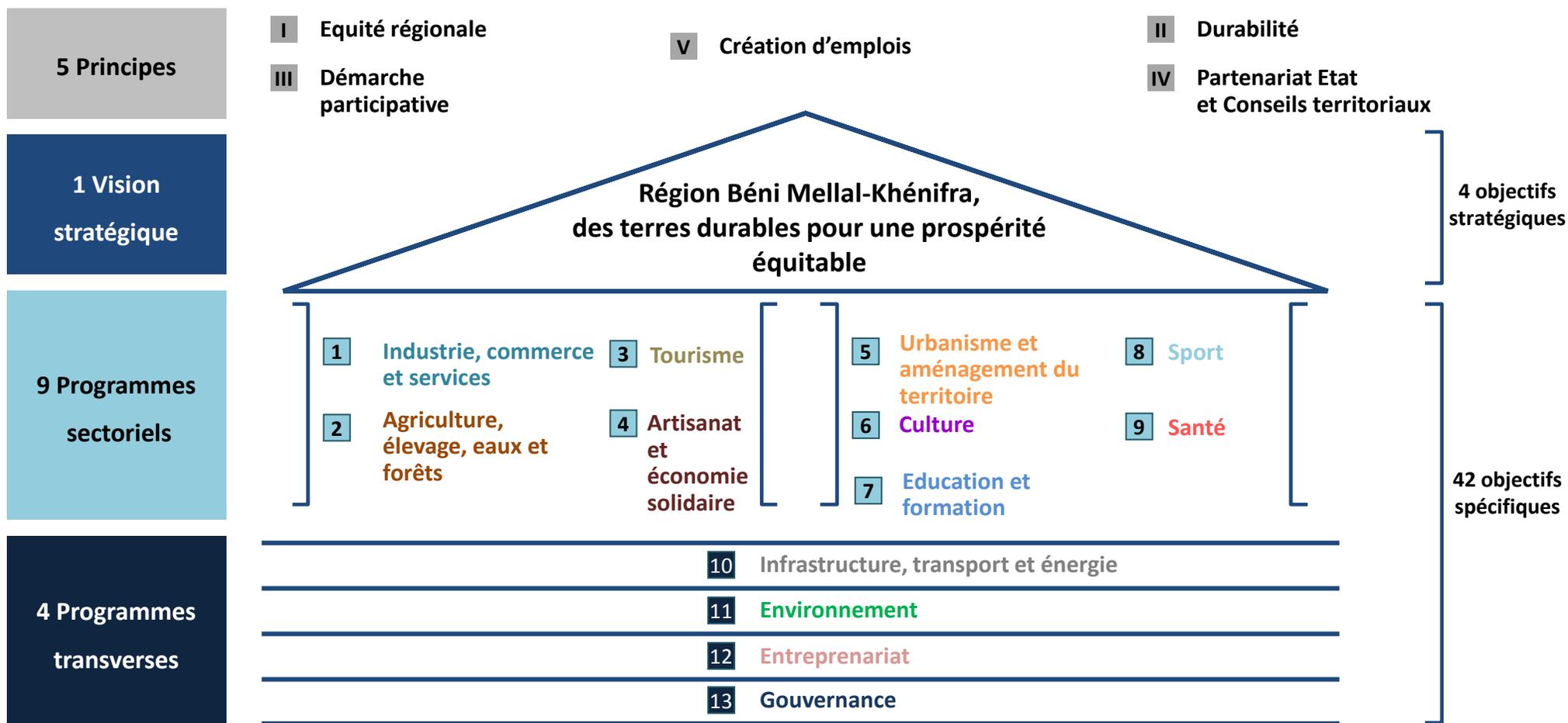
Le PDR s'appuie sur une **large consultation** de toutes les forces vives de la Région : citoyens, associations, entreprises privées, administration publique, etc.

IV Partenariat Etat et Conseils territoriaux

Le PDR s'inscrit dans le cadre des compétences du Conseil Régional, **en complément des actions menées par l'Etat et les autres collectivités territoriales**

B Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre

La vision, les programmes et principes généraux du Programme de Développement Régional de Béni Mellal - Khénifra s'appuient sur une démarche participative et soulignent l'ambition à horizon de 6 ans



Chaque programme répond à des objectifs spécifiques, priorisés en fonction des orientations du Conseil Régional [1/3]

Programmes

1
Industrie, commerce et services

Objectifs spécifiques

- 1.1. Développement, aménagement et promotion des parcs et zones d'activités industrielles, commerciales et logistiques
- 1.2. Appui et accompagnement des acteurs du commerce traditionnel

2
Agriculture, élevage, eaux et forêts

- 2.1. Accompagnement des projets d'agriculture solidaire
- 2.2. Soutien aux projets d'agrégation et de valorisation de la production agricole
- 2.3. Développement de la production des filiales d'élevage
- 2.4. Encadrement et formation des organisation professionnelles

3
Tourisme

- 3.1. Développement d'activités d'animations et de loisirs
- 3.2. Renforcement de l'offre d'hébergement
- 3.3. Aménagement et réhabilitation des sites et infrastructures touristiques
- 3.4. Promotion des atouts touristiques de la Région

4
Artisanat et économie solidaire

- 4.1. Développement des structures d'accueil des artisans
- 4.2. Accompagnement et appui technique et financier pour les artisans
- 4.3. Développement des canaux de commercialisation des produits d'artisanat

B Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre

Chaque programme répond à des objectifs spécifiques, priorisés en fonction des orientations du Conseil Régional [2/3]

Programmes	Objectifs spécifiques
5 Urbanisme et aménagement du territoire	5.1. Lutte contre l'habitat insalubre 5.2. Aménagement du territoire et amélioration du paysage urbain
6 Culture	6.1. Organisation de manifestations culturelles 6.2. Préservation et réhabilitation du patrimoine culturel régional 6.3. Renforcement des espaces et infrastructures culturels
7 Éducation et formation	7.1. Construction, extension et aménagement d'établissements scolaires 7.2. Renforcement de la capacité et des conditions d'accueil des établissements d'enseignement supérieur 7.3. Développement de la recherche et de l'innovation 7.4. Renforcement et adaptation de l'offre de formation professionnelle 7.5. Renforcement de l'infrastructure sociale
8 Sport	8.1. Renforcement des infrastructures sportives de proximité 8.2. Construction et aménagement de complexes sportifs 8.3. Organisation d'évènements sportifs
9 Santé	9.1. Mise à niveau des services sanitaires de base 9.2. Développement et qualification des structures hospitalières

Chaque programme répond à des objectifs spécifiques, priorisés en fonction des orientations du Conseil Régional [3/3]

Programmes

Objectifs spécifiques

10

Infrastructure,
transport et énergie

- 10.1. Elargissement de la couverture en eau potable et électricité
- 10.2. Renforcement du réseau autoroutier, routier et ferroviaire
- 10.3. Désenclavement des communes rurales et montagneuses
- 10.4. Organisation du transport interurbain

11

Environnement

- 11.1. Protection des ressources hydriques
- 11.2. Développement des énergies renouvelables
- 11.3. Requalification et protection du patrimoine forestier
- 11.4. Renforcement des réseaux et ouvrages de traitement des eaux usées et assainissement

12

Entrepreneuriat

- 12.1. Renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes
- 12.2. Développement des structures d'accueil des jeunes entrepreneurs
- 12.3. Mise en place de mécanismes de financement et d'accompagnement de porteurs de projets

13

Gouvernance

- 13.1. Renforcement des capacités des structures territoriales
- 13.2. Supervision de la formation continue des élus et fonctionnaires des collectivités locales
- 13.3. Appui à la société civile et démocratie participative

B Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre

Les objectifs spécifique de chaque programme sont alignés avec les objectifs stratégiques soutenant la vision de développement [1/4]

Programme	Objectif spécifique	Objectif stratégique			
		Assurer un accès équitable aux services de base	Améliorer le cadre de vie des citoyens	Dynamiser l'activité économique et améliorer l'attractivité de la Région	Assurer une exploitation durable des ressources naturelles
1. Industrie, commerce et services	1.1. Développement, aménagement et promotion des parcs et zones d'activités industrielles, commerciales et logistiques			X	
	1.2. Appui et accompagnement des acteurs du commerce traditionnel			X	
2. Agriculture, élevage, eaux et forêts	2.1. Accompagnement des projets d'agriculture solidaire			X	
	2.2. Soutien aux projets d'agrégation et de valorisation de la production agricole			X	
	2.3. Développement de la production des filiales d'élevage			X	
	2.4. Encadrement et formation des organisations professionnelles			X	
3. Tourisme	3.1. Développement d'activités d'animations et de loisirs			X	
	3.2. Renforcement de l'offre d'hébergement			X	
	3.3. Aménagement et réhabilitation des sites et infrastructures touristiques			X	X
	3.4. Promotion des atouts touristiques de la Région			X	

B Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre

Les objectifs spécifique de chaque programme sont alignés avec les objectifs stratégiques soutenant la vision de développement [2/4]

Programme	Objectif spécifique	Objectif stratégique			
		Assurer un accès équitable aux services de base	Améliorer le cadre de vie des citoyens	Dynamiser l'activité économique et améliorer l'attractivité de la Région	Assurer une exploitation durable des ressources naturelles
4. Artisanat et économie solidaire	4.1. Développement des structures d'accueil des artisans		X	X	
	4.2. Accompagnement et appui technique et financier pour les artisans			X	
	4.3. Développement des canaux de commercialisation des produits d'artisanat			X	
5. Urbanisme et aménagement du territoire	5.1. Lutte contre l'habitat insalubre	X	X		
	5.2. Aménagement du territoire et amélioration du paysage urbain		X	X	
6. Culture	6.1. Organisation de manifestations culturelles		X	X	
	6.2. Préservation et réhabilitation du patrimoine culturel régional		X	X	
	6.3. Renforcement des espaces et infrastructures culturels		X	X	
7. Education et formation	7.1. Construction, extension et aménagement d'établissements scolaires	X	X		
	7.2. Renforcement de la capacité et des conditions d'accueil des établissements d'enseignement supérieur		X		

B Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre

Les objectifs spécifique de chaque programme sont alignés avec les objectifs stratégiques soutenant la vision de développement [3/4]

Programme	Objectif spécifique	Objectif stratégique			
		Assurer un accès équitable aux services de base	Améliorer le cadre de vie des citoyens	Dynamiser l'activité économique et améliorer l'attractivité de la Région	Assurer une exploitation durable des ressources naturelles
7. Education et formation (suite)	7.3. Développement de la recherche et de l'innovation			X	
	7.4. Renforcement et adaptation de l'offre de formation professionnelle			X	
	7.5. Renforcement de l'infrastructure sociale	X	X		
8. Sport	8.1. Renforcement des infrastructures sportives de proximité		X		
	8.2. Construction et aménagement de complexes sportifs		X	X	
9. Santé	9.1. Mise à niveau des services sanitaires de base	X			
	9.2. Développement et qualification des structures hospitalières	X	X		
	9.3. Renforcement de l'infrastructure sociale	X	X		
10. Infrastructure, transport et énergie	10.1. Elargissement de la couverture en eau potable et électricité	X			
	10.2. Renforcement du réseau autoroutier, routier et ferroviaire		X	X	
	10.3. Désenclavement des communes rurales et montagneuses	X			
	10.4. Organisation du transport interurbain	X	X	X	

B Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre

Les objectifs spécifique de chaque programme sont alignés avec les objectifs stratégiques soutenant la vision de développement [4/4]

Programme	Objectif spécifique	Objectif stratégique			
		Assurer un accès équitable aux services de base	Améliorer le cadre de vie des citoyens	Dynamiser l'activité économique et améliorer l'attractivité de la Région	Assurer une exploitation durable des ressources naturelles
11. Environnement	11.1. Protection des ressources hydriques				X
	11.2. Développement des énergies renouvelables			X	X
	11.3. Requalification et protection du patrimoine forestier				X
	11.4. Renforcement des réseaux et ouvrages de traitement des eaux usées et assainissement		X		X
12. Entreprenariat	12.1. Renforcement de l'esprit d'entreprenariat chez les jeunes			X	
	12.2. Mise en place de mécanismes de financement et d'accompagnement de porteurs de projets			X	
	12.3. Développement des structures d'accueil des jeunes entrepreneurs		X	X	
13. Gouvernance	13.1. Renforcement des capacités des structures territoriales	X	X	X	X
	13.2. Supervision de la formation continue des élus et fonctionnaires des collectivités locales	X	X	X	X
	13.3. Appui à la société civile et démocratie participative	X	X	X	X

Sommaire

- A** Monographie de la Région Béni Mellal Khénifra
- B** Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre
- C** Projets retenus dans le cadre du PDR
- D** Dispositif de suivi de la mise en œuvre du PDR
- E** Annexe

C Projets retenus dans le cadre du PDR

Le Programme de Développement Régional doit mobiliser des investissements importants et faire adhérer de nombreux acteurs institutionnels et privés afin d'améliorer de façon significative les indicateurs socio-économiques de la Région à horizon 6 ans

Chiffres clés du PDR

 **1682**

Nombre de projets du PDR

 **36,3 milliards dhs**

Budget alloué au PDR

 **6 ans (2021)**

Durée d'exécution du PDR

 **~ 100**

Nombre de partenaires associés à la mise en œuvre du PDR

 **9,4 milliards dhs (26%)**

Budget financé par le conseil régional

Impact de la mise en œuvre du PDR sur des indicateurs clés de la Région

Indicateurs	2016	2021	Évolution
Part du PIB Régional	6,5%	8%	+25% 
Nombre d'unités industrielles	315	472	+ 50% 
Surface irriguée (HA)	212 000	462 000	+ 120% 
Taux de décrochage scolaire (primaire)	7%	3%	- 60% 

C Projets retenus dans le cadre du PDR

Le PDR comprend plusieurs projets porteurs qui symbolisent l'ambition de la Région pour chacun des 13 programmes identifiés



Création de 2 fonds de soutien à l'entrepreneuriat



Valorisation du géoparc Mgoun et création d'un DinoParc



Création de la Cité Art & Culture



Réalisation du projet de pôle de compétitivité (Agropole)



Construction d'un Centre Hospitalier Universitaire



Construction de 2 grands stades de football à Béni Mellal et Khouribga



Construction d'une Faculté de Médecine



Mobilisation du foncier nécessaire aux projets de relogement



Création du musée national du tapis



Création de l'EcoPark



Création de la maison de l'élu



Construction du pôle de recherche, de développement et de contrôle de qualité

D'autres projets structurants pour le développement de la région Béni Mellal Khénifra sont en cours de définition (hors budgétisation du présent PDR)

Exemple de Projet

Etude pour la construction de l'autoroute Béni Mellal – Benguérir



Consistance

- Distance (approximative) : 150 KM
- Budget estimé : 20 millions dirhams

Impact

- Attraction d'investissements et création de nouveaux emplois
- Développement du tourisme
- Amélioration de la sécurité routière

Etude pour la construction de la voie ferrée Oued zem – Béni Mellal



- Distance (approximative) : 60 KM
- Budget estimé : 20 millions dirhams

- Amélioration de la connectivité intra-régionale
- Augmentation du nombre de visiteurs/ touristes



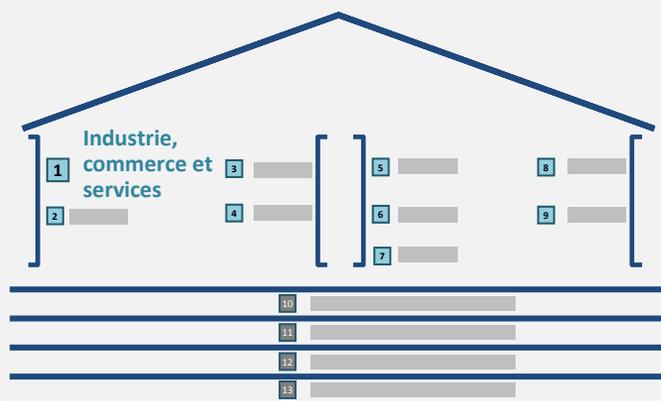
1. Programme Industrie, commerce et services

Programme 1 : Industrie, commerce et services

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Réduire le taux de chômage en créant des emplois stables avec une forte valeur ajoutée pour la région



Ambition 2021 : Redynamiser les activités industrielles et commerciales pour un développement inclusif et durable de la région Béni Mellal - Khénifra

→ Objectifs spécifiques

- > Développement, aménagement et promotion des parcs et zones d'activités industrielles, commerciales et logistiques
- > Appui et accompagnement des acteurs du commerce traditionnel

→ Leviers de mise en œuvre

- > Attraction d'investisseurs privés
- > Mise à disposition du foncier avec des prix compétitifs

→ <u>Indicateurs clés</u>	<u>Valeur actuelle*</u>	<u>Valeur cible**</u>
Nombre d'unités industrielles	315	472
Nombre d'emplois créés dans le secteur industriel	4 597	8 619
Production industrielle (MMDHS)	4,9	7

Programme 1 : Industrie, commerce et services

Projet phare

Projet

Réalisation du projet de pôle de compétitivité (Agropole)



Consistance

- Localisation : Ouled M'Barek (Commune Urbaine de Béni Mellal)
- Superficie : 208 Ha
- Nombre de lots : 963
- Budget : 921 MDHS

Impacts

- Création de 5000 emplois permanents directs
- Augmentation des recettes fiscales liées à l'aménagement et la construction
- Captation des flux d'investissements dans le secteur de l'agro-industrie
- Amélioration de l'attractivité du secteur agricole de la région

Programme 1 : Industrie, commerce et services

Autres projets structurants



Développement des zones
d'activités industrielles
(2708,9 MDHS)

- **Réalisation de zones d'activités industrielles**
- **Création de zones franches**
- **Réalisation du pôle de compétitivité – Agropole**



Développement de zones
d'activités économiques
(1235 MDHS)

- **Aménagement des zones d'activités économiques dans les communes urbaines**
- **Création de plateformes de commercialisation**
- **Création de zones de logistiques**

Synthèse des projets du programme Industrie, commerce et services

	Chantiers	Budget (millions dirhams)	Objectifs spécifiques	
			1.1. Développement, aménagement et promotion des parcs et zones d'activités industrielles, commerciales et logistiques	1.2. Appui et accompagnement des acteurs du commerce traditionnel
Industrie, commerce et services (4,52 milliards DHS)	Développement de zones d'activités industrielles	2 708,9	✓	
	Développement de zones d'activités économiques	1 235	✓	
	Réalisation de zones d'activités de services	313	✓	
	Réalisation de centres commerciaux	250	✓	
	Appui à la modernisation du commerce traditionnel de proximité	21		✓



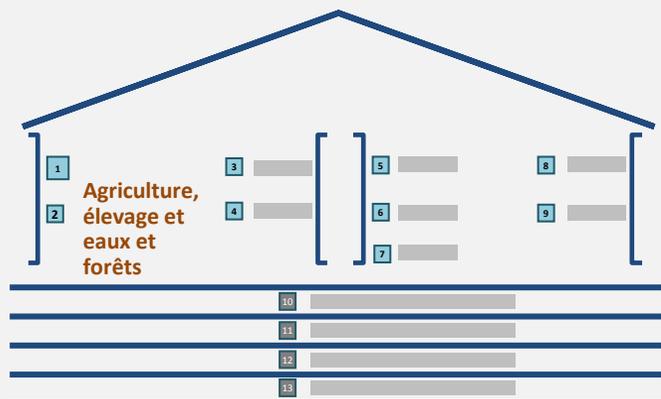
2. Programme Agriculture , élevage et eaux et forêts

Programme 2 : Agriculture , élevage et eaux et forêts

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Augmenter le revenu agricole des exploitants
- > Créer des emplois directs en milieu rural
- > Améliorer la valorisation des produits de l'agriculture et de l'élevage



Ambition 2021 : Développer une agriculture performante et créatrice de valeur pour renforcer son rôle de levier économique moteur de la Région

Objectifs spécifiques

- > Accompagnement des projets d'agriculture solidaire
- > Soutien aux projets d'agrégation et de valorisation de la production agricole
- > Développement de la production des filiales d'élevage
- > Encadrement et formation des organisations professionnelles

Leviers de mise en œuvre

- > Syndication des acteurs en charge de la mise en œuvre du PMV (Ministère de l'Agriculture, ADA, ODCO, etc.)

Indicateurs clés	Valeur actuelle*	Valeur cible**
Valeur ajoutée agricole (en MMDHS)	8,3	16
Nombre d'agriculteurs	255 920	300 000
Valeur de la production agricole (en MMDHS)	11,6	15
Surface irriguée (HA)	212 000	462 000

Programme 2 : Agriculture , élevage et eaux et forêts

Projet phare

Projet

Construction du pôle de recherche, de développement et de contrôle de qualité



Consistance

- Localisation : Agropôle de Béni Mellal
- Superficie : 2,63 Ha (5021 m² bâtis)
- Laboratoires nouvelle génération
- Espaces d'expérimentation
- Espaces communs :
 - Centre d'accueil (380 m²)
 - Salle de conférence (806 m²)
 - Restaurant (580 m²)
 - Dortoir (1070 m²)
- Budget : 71,5 MDHS

Impacts

- Création d'emplois
- Renforcement de la capacité des différents acteurs du secteur et amélioration de la compétitivité
- Amélioration du niveau de sécurité alimentaire à partir de la production nationale

Programme 2 : Agriculture , élevage et eaux et forêts

Projets structurants



Plantations et reconversions agricoles (514,4 MDHS)

- 4 projets de développement et d'extension du pommier en zone de montagne
- Valorisation des raisins
- Développement de la filière des noix
- 3 projets de développement des oliveraies
- 2 projets d'extension du cactus
- Plantation de l'amandier
- Développement de la filière amandier
- Intensification du caroubier
- Intensification des cultures céréalières
- Développement de la filière noyer
- Intensification et réhabilitation du Figuier en irrigué (PMH)-2019
- Construction et équipement d'une unité d'aliment de bétail à base de cactus -2017
- Développement de la filière de sésame



Intensification de la production (68,3 MDHS)

- Intensification et valorisation
- Intensification de la production locale de semences d'orge
- Développement de la filière viande rouge ovine-caprine

Synthèse des projets du programme Agriculture, élevage et eaux et forêts

	Chantiers	Budget (millions dirhams)	Objectifs spécifiques			
			2.1. Accompagnement des projets d'agriculture solidaire	2.2. Soutien aux projets d'agrégation et de valorisation de la production agricole	2.3. Développement de la production des filiales d'élevage	2.4. Encadrement et formation des organisations professionnelles
Agriculture, élevage et eaux et forêts (883,7 millions de dirhams)	Plantations et reconversions agricoles	514,4	✓			
	Intensification de la production	68,3		✓		
	Développement des filières d'élevage	44,8			✓	
	Appui et soutien aux coopératives et associations agricoles	256,3				✓



3. Programme Tourisme

Programme 3 : Tourisme

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Renforcer l'offre d'écotourisme de façon qualitative (formation des ressources et promotion) et quantitative (capacité d'hébergement et attraction touristique)



Ambition 2021 : *Repositionner la région de Béni Mellal – Khénifra comme la destination de référence du tourisme vert au Maroc*

➔ Objectifs spécifiques

- > Développement d'activités d'animations et de loisirs
- > Renforcement de l'offre d'hébergement
- > Aménagement et réhabilitation des sites et infrastructures touristiques
- > Promotion des atouts touristiques de la Région

➔ Leviers de mise en œuvre

- > Développement du partenariat public-privé
- > Renforcement de la promotion de l'offre touristique (TO)
- > Mise en place d'une campagne de communication ciblée

➔	<u>Indicateurs clés</u>	<u>Valeur actuelle*</u>	<u>Valeur cible**</u>
	Capacité litière	5 426	7500
	Nombre d'arrivées (touristes)	125 000	160 000
	Recettes touristiques (en MMDHS)	1,47	2
	Nombre de nuitées	201 000	260 000

Programme 3 : Tourisme

Projet phare

Projet

Création d'un DinoParc



Consistance

- Localisation : Commune de Sidi Boukhlef à Azilal
- Superficie : 1 HA
- Miniaturisation de la région et du Géoparc M'Goun
- Reconstitution « taille réelle » des dinosaures et du cadre naturel
- Grands panneaux explicatifs, ludiques et pédagogiques
- Vitrines exposant les nombreuses découvertes : ossements, dents, griffes, œufs de dinosaures, ...
- Espace artisanat composé d'ateliers de démonstration et d'apprentissage
- Espace produits de terroir
- Budget : 55 MDHS

Impacts

- Création d'emplois directs
- Construction de nouvelles infrastructures d'hébergement touristique (ex : Village de vacances)
- Développement du tourisme durable
- Accroissement des recettes touristiques de la région
- Contribution de manière positive et équitable au développement économique des habitants de la région
- Augmentation de l'attractivité de la région
- Positionnement de la région comme destination phare de l'écotourisme et du développement durable
- Valorisation et préservation du patrimoine naturel et culturel de la région
- Consolidation du Géoparc de M'Goun et valorisation des traces des dinosaures sur site

Programme 3 : Tourisme

Projets structurants



*Organisation d'animations
touristiques
(569,7 MDHS)*

- **Réhabilitation des cafés traditionnels du site Iminifri**
- **Organisation du weekend de la montagne**
- **Renforcement de l'activité touristique à travers l'exploitation du patrimoine local**



*Réalisation d'un téléphérique
(100 MDHS)*

- **Construction d'un téléphérique**

Synthèse des projets du programme Tourisme

	Chantiers	Budget (millions dirhams)	Objectifs spécifiques			
			3.1. Développement d'activités d'animations et de loisirs	3.2. Renforcement de l'offre d'hébergement	3.3. Aménagement et réhabilitation des sites et infrastructures touristiques	3.4. Promotion des atouts touristiques de la Région
Tourisme (1,56 milliards de dirhams)	Organisation d'animations touristiques	569,7	✓			✓
	Création et valorisation de sites touristiques	409,5			✓	
	Aménagement de pistes et circuits pédestres, équestres et cyclables	171,0	✓			
	Aménagement d'aires de repos, d'infrastructures d'accueil et de centres de loisir	411,2		✓	✓	



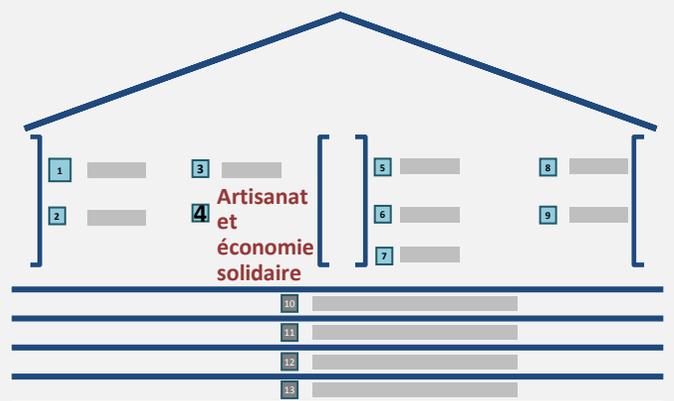
4. Programme Artisanat et économie solidaire

Programme 4 : Artisanat et économie solidaire

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Renforcer les capacités des artisans en mettant à leur disposition des structures d'accueil et des canaux de commercialisation



Ambition 2021 : Valoriser le savoir-faire des artisans de Béni Mellal-Khénifra auprès des Marocains et des marchés d'exportation

Objectifs spécifiques

- > Développement des structures d'accueil des artisans
- > Accompagnement et appui technique et financier pour les artisans
- > Développement des canaux de commercialisation des produits de l'artisanat

Leviers de mise en œuvre

- > Mise en qualité de l'offre proposée par la Région
- > Développement des ventes à l'export
- > Réglementation des métiers de l'artisanat

Indicateurs clés	Valeur actuelle*	Valeur cible**
Nombre d'emplois dans le secteur	33 000	45 000
Chiffre d'affaires du secteur (en MDHS)	600	1000
Nombre d'entreprises / coopératives accompagnées	300	390

Programme 4 : Artisanat et économie solidaire

Projet phare

Projet

Création du musée national du tapis à Azilal



Consistance

- Localisation : Azilal
- Salle de formation professionnelle et formation continue des artisans offrant des cours de tissage et de conception de tapis
- Ateliers de travail pour artisans
- Salle d'exposition
- Budget : 20 MDHS

Impacts

- Création d'emplois directs
- Conservation de précieux objets historiques et des œuvres d'art d'autres ville et régions
- Promotion de l'identité culturelle et historique régional du tapis
- Préservation des spécificités et l'authenticité de ce produit
- Promotion de l'artisanat régional

Programme 4 : Artisanat et économie solidaire

Projets structurants



Développement des plateformes
d'exposition
(14 MDHS)

- Création d'espaces d'exposition.
- Développement et valorisation des produits de terroir : création de coopérative et aménagement des places d'exposition



Création de zones d'activités artisanales
(139,8 MDHS)

- Création de Dour Saniâa.
- Création de zones d'activité artisanale.
- Création d'une Dar Souf.
- Renforcement d'infrastructures artisanales.

Synthèse des projets du programme Artisanat et économie solidaire

	Chantiers	Budget (millions dirhams)	Objectifs spécifiques		
			4.1. Développement des structures d'accueil des artisans	4.2. Accompagnement et appui technique et financier pour les artisans	4.3. Développement des canaux de commercialisation des produits d'artisanat
Artisanat et économie solidaire (195,3 millions de dirhams)	Création de zones d'activités artisanales	139,8	✓		
	Développement de plateformes d'exposition	14,0	✓		
	Appui technique des artisans	20,0		✓	
	Construction de musées	20,0			✓



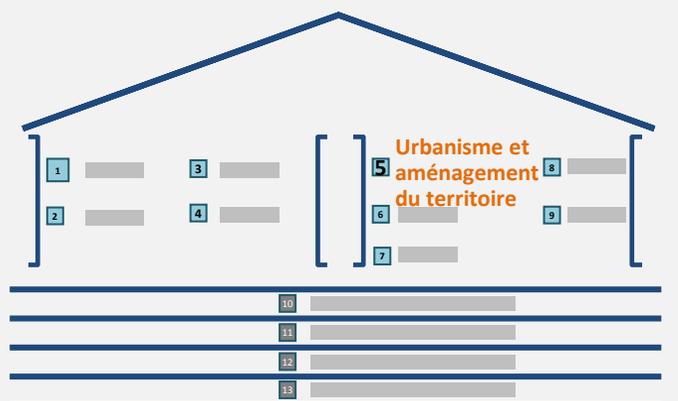
5. Programme Urbanisme et aménagement du territoire

Programme 5 : Urbanisme et aménagement du territoire

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Améliorer les conditions de vie des habitants à travers la promotion de l'habitat social et la lutte contre l'habitat insalubre



Ambition 2021 : Un territoire aménagé au service de la qualité de vie des citoyens et offrant des opportunités de développement importantes pour les entreprises

Objectifs spécifiques

- > Lutte contre l'habitat insalubre
- > Aménagement du territoire et amélioration du paysage urbain

Leviers de mise en œuvre

- > Coordination des travaux avec les acteurs publics dans le domaine de l'Aménagement et de l'habitat (MHPV, Al Omrane, Agences urbaines, etc.)
- > Mise en place de campagnes de sensibilisation et d'information sur le programme « Villes sans bidonvilles »
- > Réalisation des documents d'urbanisme pour une meilleure exploitation du potentiel foncier

Indicateurs clés	Valeur actuelle*	Valeur cible**
Nombre de villes déclarées « Villes sans bidonvilles »	8	16
Nombre d'unités de logement des habitants des bidonvilles	317	550
Taux de ménages habitant dans un logement insalubre	33%	15%

Programme 5 : Urbanisme et aménagement du territoire

Projet phare

Projet

**Mobilisation du foncier
nécessaire aux projets de
relogement**



Consistance

- Localisation : Provinces de la Région
- Généralisation du programme villes sans bidonvilles
- Budget : 100 MDHS

Impacts

- Amélioration des conditions de vie des ménages concernés
- Lutte contre l'habitat insalubre
- Réduction du poids démographique des ménages résidant dans les bidonvilles
- Accès aux logements répondant aux normes de qualités

Programme 5 : Urbanisme et aménagement du territoire

Projets structurants



*Réalisation du schéma régional
d'aménagement du territoire
(1,5 MDHS)*

- Etude d'adaptation du schéma régional d'aménagement du territoire au nouveau découpage régional



*Réalisation d'études et de documents
d'urbanisme
(83,3 MDHS)*

- Elaboration de documents d'urbanisme
- Réalisation de la couverture aérienne et de la reproduction photogramétrique

Synthèse des projets du programme Urbanisme et aménagement du territoire

Urbanisme et aménagement du territoire (5,9 milliards de dirhams)	Chantiers	Budget (millions dirhams)	Objectifs spécifiques	
			5.1. Lutte contre l'habitat insalubre	5.2. Aménagement du territoire et amélioration du paysage urbain
	Généralisation du programme Villes sans bidonvilles	780,5	✓	
	Réalisation du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire et d'études et de documents d'urbanisme	5195,7		✓



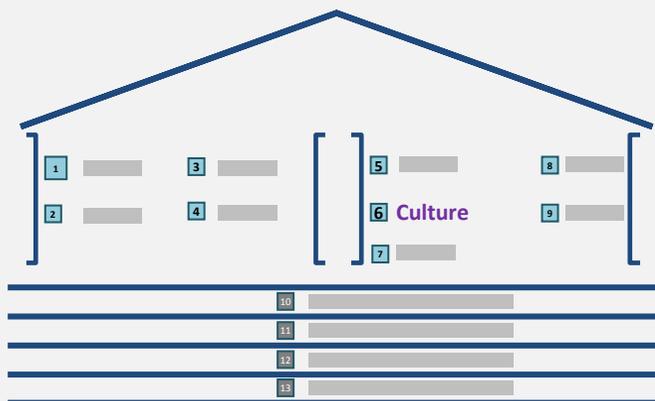
6. Programme Culture

Programme 6 : Culture

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Créer des opportunités d'emplois diversifiées
- > Promouvoir la cohésion sociale



Ambition 2021 : Valoriser le patrimoine culturel de Béni Mellal Khénifra et le positionner comme vecteur de partage et de cohésion auprès des Marocains et des Etrangers

Objectifs spécifiques

- > Organisation de manifestations culturelles
- > Préservation et réhabilitation du patrimoine culturel régional
- > Renforcement des espaces et infrastructures culturels

Leviers de mise en œuvre

- > Mise en place d'une politique culturelle de proximité afin de répondre au besoin en infrastructures culturelles dans la région
- > Attraction d'investisseurs privés pour l'organisation de manifestations culturelles

Indicateurs clés	Valeur actuelle*	Valeur cible**
Nombre de bibliothèques	36	60
Nombre de conservatoires de musique	2	3
Maisons de la Culture	8	30

Programme 6 : Culture

Projets phares

Projet

Création de la Cité Art & Culture



Consistance

- Localisation : Béni Mellal
- Salle de théâtre
- Bibliothèque régionale
- Conservatoire de musique
- Galerie d'art
- Cafeteria
- Budget : 200 MDHS

Impact

- Amélioration du bien être et du cadre de vie de la ville
- Augmentation de l'attractivité de la ville

Programme 6 : Culture

Projets structurants



Réhabilitation de monuments
historiques
(15 MDHS)

- Restauration et réhabilitation de la Kasbah Ismaïlia et des greniers collectifs d'Aoujgal



Création de pôles culturels et artistiques
(448,5 MDHS)

- Construction d'un théâtre régional
- Construction de théâtres
- Création de la Cité Art & Culture
- Construction, équipement et mise à niveau de bibliothèques
- Création d'une salle d'exposition des arts culturels
- Construction d'un conservatoire de musique
- Construction d'un club équestre pour Tbourida
- Réaménagement du centre culturel M.O.H zayani

Synthèse des projets du programme Culture

Culture (581 millions de dirhams)	Chantiers	Budget (millions dirhams)	Objectifs spécifiques		
			6.1. Organisation de manifestations culturelles	6.2. Préservation et réhabilitation du patrimoine culturel régional	6.3. Renforcement des espaces et infrastructures culturels
	Organisation de festivals, de salons et de concours	19,3	✓		
	Inventaire du patrimoine culturel et réhabilitation de monuments historiques	463,7		✓	
	Construction de maisons de jeunes	98			✓



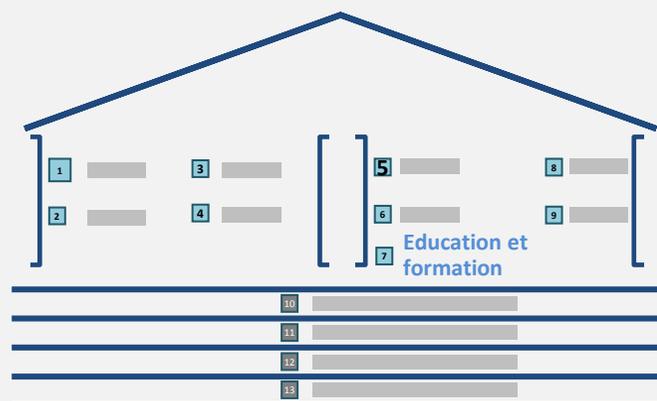
7. Programme Education et Formation

Programme 7 : Education et Formation

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Garantir l'accès à l'éducation pour tous
- > Améliorer la qualité de l'enseignement



Ambition 2021 : Mettre à niveau le système scolaire de la Région Béni Mellal Khénifra selon les meilleurs standards nationaux

Objectifs spécifiques

- > Construction, extension et aménagement d'établissements scolaires
- > Renforcement de la capacité et des conditions d'accueil des établissements d'enseignement supérieur
- > Développement de la recherche et de l'innovation
- > Renforcement et adaptation de l'offre de formation professionnelle
- > Renforcement de l'infrastructure sociale

Leviers de mise en œuvre

- > Mobilisation de l'ensemble des partenaires des différents projets

<u>Indicateurs clés</u>	<u>Valeur actuelle*</u>	<u>Valeur cible**</u>
Taux de scolarisation(Collège)	95,1 %	100 %
Taux de scolarisation(Lycée)	70 %	85 %
Taux de décrochage scolaire (primaire)	7 %	3 %

Programme 7 : Education et Formation

Projet phare

Projet

Création de la Faculté de Médecine



Consistance

- Localisation : Béni Mellal
- Bâtiments de soins
- Amphithéâtres
- Salles de cours et salles de travail
- Equipements de haute technologie (visioconférence, simulation médicale, robotique médicale, etc.)
- Budget : 400 MDHS

Impact

- Adhésion au programme de formation de 3.300 médecins / an au Maroc
- Décentralisation de l'enseignement médical et amélioration de son niveau
- Encouragement de la recherche clinique et création de pôles d'excellence
- Implantation des médecins dans leur région pour une couverture médicale plus homogène

Programme 7 : Education et Formation

Projets structurants



Création d'établissements supérieurs
(229 MDHS)

- Création d'une école supérieure
- Création d'une cité universitaire
- Création de classes préparatoires



Création de centres de recherche
(28 MDHS)

- Centre Régional de Développement et d'Innovation



Création de structures de formation
professionnelle (318,3 MDHS)

- Création, aménagement et équipement de centres de formation professionnelle
- Création d'Instituts Spécialisés dans l'Industrie Agro-alimentaire, l'Oléicultures et les technologies appliquées

Synthèse des projets du programme Education et formation

Education et formation (1,42 milliard de dirhams)	Chantiers	Budget (MDHs)	Objectifs spécifiques					
			7.1. Construction, extension et aménagement d'établissements scolaires	7.2. Renforcement de la capacité et des conditions d'accueil des établissements d'enseignement supérieur	7.3. Développement de la recherche et de l'innovation	7.4. Renforcement et adaptation de l'offre de formation professionnelle	7.5. Renforcement de l'infrastructure sociale	
	Construction et extension d'écoles primaires, de collèges, de lycées et de structures de formation professionnelle	368,6	✓					✓
	Construction d'internats et de maisons d'élève	76,1	✓					✓
	Mise à niveau des infrastructures des établissements supérieurs	400,0		✓				
	Création de structures de formation professionnelle et d'établissements supérieurs	547,3		✓			✓	
	Création de centres de recherche	28,0			✓			



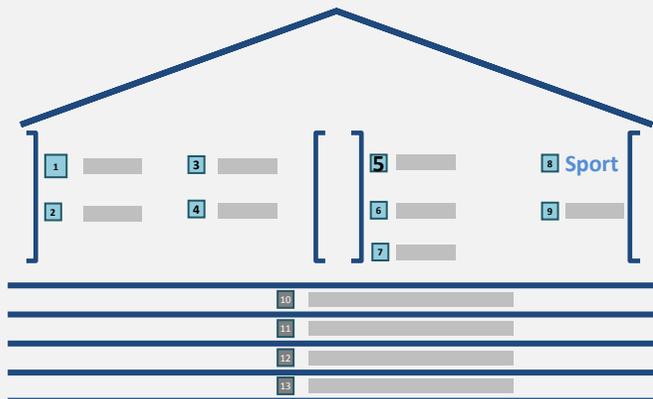
8. Programme Sport

Programme 8 : Sport

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Promotion du sport pour en faire un levier fort de développement humain, d'inclusion, de cohésion sociale et de lutte contre l'exclusion et la marginalisation



Ambition 2021 : Une région disposant d'infrastructures sportives de haut niveau et favorisant l'éclosion de talents à travers l'encouragement de la pratique sportive

Objectifs spécifiques

- > Renforcement des infrastructures sportives de proximité
- > Construction et aménagement de complexes sportifs
- > Organisation d'évènements sportifs

Leviers de mise en œuvre

- > Mise à disposition du foncier pour les grandes infrastructures sportives (terrains)
- > Renforcement de la pratique sportive dans les établissements scolaires

Indicateurs clés	Valeur actuelle*	Valeur cible**
Terrains socio sportifs	27	60
Salles couvertes	7	20
Complexes sportifs	4	8

Programme 8 : Sport

Projet phare

Projet

Construction de 2 grands stades de football à Béni Mellal et à Khouribga



Consistance

- Localisation : Béni Mellal et Khouribga
- Nombre de places : Entre 45 000 et 60 000
- Construction de deux stades répondant aux standards internationaux
- Organisation d'évènements sportifs à l'échelle nationale et internationale
- Budget : 900 MDHS

Impact

- Création d'emplois directs et indirects
- Retombées économiques importantes liées à l'organisation de grandes compétitions sportives nationales/internationales, ayant des
- Promotion de la Région

Programme 8 : Sport

Projets structurants



Construction de terrains de proximité
(276,05 MDHS)

- Création de terrains de sport de proximité
- Création de terrains omnisport
- Aménagement des terrains de proximité
- Création d'une maison des jeunes et de terrains de proximité
- Création d'un centre socio-sportif de proximité



Construction de Piscines couvertes
(214,5 MDHS)

- Création de piscines de proximité et d'une piscine olympique.



Construction et aménagement de complexes sportifs
(3180,45 MDHS)

- Création de centres d'accueil
- Création de centres d'estivage
- Création de complexes socio-sportifs
- Création d'e stades de sport
- Création de centres multi-fonctionnaires
- Création d'un centre de qualification professionnelle
- Création d'un centre de concentration sportive
- Création d'une salle couverte omnisport et d'une piscine
- Aménagement et extension d'un terrain

Synthèse des projets du programme Sport

Sport (3,67 milliards de dirhams)	Chantiers	Budget (MDHs)	Objectifs spécifiques	
			8.1. Renforcement des infrastructures sportives de proximité	8.2. Construction et aménagement de complexes sportifs
	Construction de piscines couvertes	214,5	✓	
	Construction de terrains de proximité	276,1	✓	
	Construction et aménagement de complexes sportifs	3180,5		✓



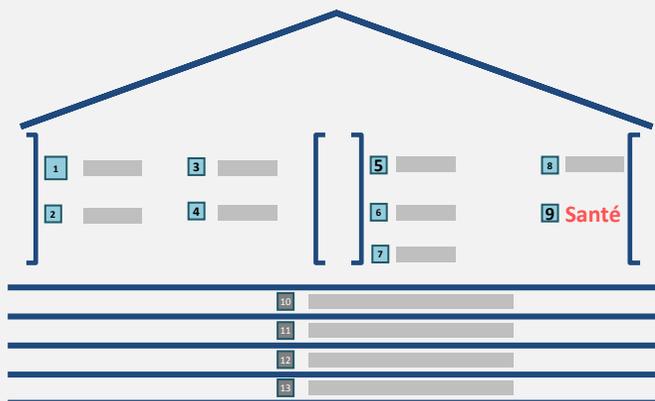
9. Programme Santé

Programme 9 : Santé

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Faciliter l'accès aux services sanitaires tout en priorisant les zones défavorisées, le monde rural et les populations pauvres ou vulnérables



Ambition 2021 : Généralisation de l'accès à des services de soins de qualité, à travers une meilleure répartition des ressources entre les provinces et le renforcement des structures d'accueil

Objectifs spécifiques

- > Mise à niveau des services sanitaires de base
- > Développement et qualification des structures hospitalières
- > Renforcement de l'infrastructure sociale

Leviers de mise en œuvre

- > Renforcement des ressources humaines au niveau des structures hospitalières
- > Mobilisation de partenaires pour l'octroi de fonds mais aussi pour l'optimisation de la distribution des ressources au sein de la région

Indicateurs clés	Valeur actuelle*	Valeur cible**
Nombre d'habitants par médecin	5500	4500
Nombre d'habitants pour un lit hospitalier	2500	1800
Nombre d'habitants par structure de santé de base	10000	8000

Programme 9 : Santé

Projet phare

Projet

Construction d'un CHU à Béni Mellal



Consistance

- Localisation : Béni Mellal
- Capacité litière : 400 lits
- Hôpital universitaire
- Hôpital psychiatrique
- Centre d'oncologie
- Budget : 900 MDHS

Impact

- Amélioration de l'accès aux services de santé spécialisés
- Augmentation de la capacité litière dans la Région
- Renforcement des soins de santé de base dans la province

Programme 9 : Santé

Projets structurants



Construction et mise à niveau
d'établissements de soin et de santé
de base
(277,87 MDHS)

- Construction, extension et aménagement de centres de santé
- Construction et équipement de dispensaires
- Construction et aménagement de maisons d'accouchement (Dar Aloumouma)



Construction et mise à niveau de centres
hospitaliers
(1191 MDHS)

- Construction, extension et équipement d'hôpitaux (dont la création du CHU de Béni Mellal)

Synthèse des projets du programme Santé

Santé (1,57 milliards de dirhams)	Chantiers	Budget (MDHs)	Objectifs spécifiques		
			9.1. Mise à niveau des services sanitaires de base	9.2. Développement et qualification des structures hospitalières	9.3. Renforcement de l'offre sociale
	Construction de logements administratifs et de fonction	13,4	✓		
	Construction et mise à niveau d'établissements de soin et de santé de base et de centres hospitaliers	1468,9	✓	✓	
	Déploiement de campagnes de sensibilisation	3,0			✓
	Construction de centres d'accueil et mise à niveau d'établissements sociaux	86,2			✓



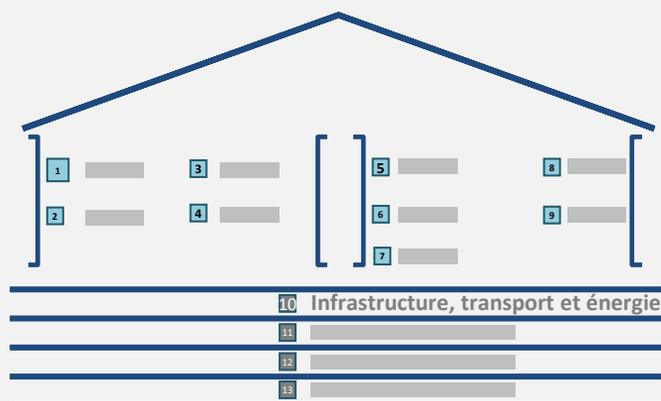
10. Programme Infrastructure, transport et énergie

Programme 10 : Infrastructure, transport et énergie

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Désenclaver les zones rurales
- > Mettre à niveau les infrastructures routières et l'accès à l'eau potable et à l'électricité selon les standards nationaux



Ambition 2021 : Désenclaver l'ensemble des communes de la région, généraliser l'accès aux services de base et renforcer la compétitivité logistique de Béni Mellal - Khénifra

Objectifs spécifiques

- > Elargissement de la couverture en eau potable et électricité
- > Renforcement du réseau autoroutier, routier et ferroviaire
- > Désenclavement des communes rurales et montagneuses
- > Organisation du transport interurbain

Leviers de mise en œuvre

- > Réalisation d'un diagnostic des infrastructures existantes établi en fonction des données démographiques, économiques et sociales
- > Mobilisation des acteurs institutionnels et privés

Indicateurs clés	Valeur actuelle*	Valeur cible**
Taux de couverture en électricité en milieu rural	38%	70 %
Taux de couverture en eau potable en milieu rural	95%	98 %
Taux d'accessibilité au réseau routier	83,2%	92 %

Programme 10 : Infrastructure, transport et énergie

Projets structurants



Raccordement au réseau électrique
(858,6 MDHS)

- Appui à l'électrification de près de 425 villages



Alimentation en eau potable
(1 274,7 MDHS)

- Adduction en eau potable de communes et douars de la région



Réalisation d'itinéraires de désenclavement
(2894,6 MDHS)

- Aménagement et construction de près de pistes
- Travaux de revêtement de pistes

Synthèse des projets du programme Infrastructure, transport et énergie

Chantiers	Budget (MDHs)	Objectifs spécifiques			
		10.1. Elargissement de la couverture en eau potable et électricité	10.2. Renforcement du réseau autoroutier, routier et ferroviaire	10.3. Désenclavement des communes rurales et montagneuses	10.4. Organisation du transport interurbain
Raccordement au réseau électrique	858,6	✓			
Alimentation en eau potable	1274,7	✓			
Mise à niveau multidisciplinaire pour les communes rurales	1809,3	✓			
Renforcement du réseau routier et autoroutier	3589,9		✓		
Renforcement du réseau ferroviaire	20,0		✓		
Réalisation de ponts et gros œuvres	3236,1			✓	
Organisation du transport interurbain	0,8	✓	✓		✓

**Infrastructure, transport et énergie
(10,78 milliards de dirhams)**

A black and white photograph of a hand holding a small, textured house model in a field of grass. The house model is made of a coarse, fibrous material and has a chimney. The background is a blurred field of grass and trees. A green semi-transparent overlay covers the right side of the image, containing the text '11. Environnement'.

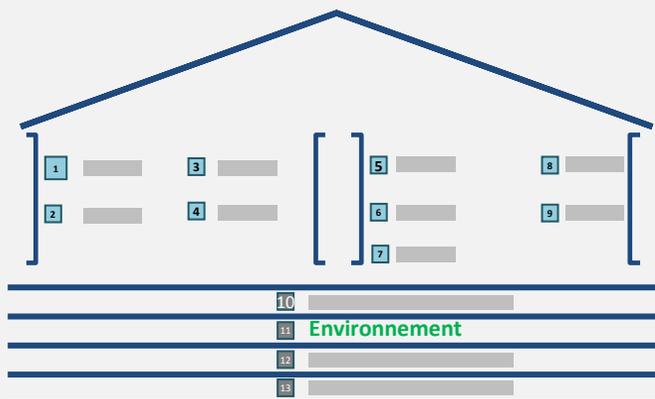
11. Environnement

Programme 11 : Environnement

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Contribuer à la réalisation d'un développement humain et durable, à même de permettre la préservation des ressources naturelles de la Région et des droits des générations futures



Ambition 2021 : Ancrer le positionnement de la région de Béni Mellal - Khénifra comme le cœur vert du Maroc aux niveaux national et international

Objectifs spécifiques

- > Protection des ressources hydriques
- > Développement des énergies renouvelables
- > Requalification et protection du patrimoine forestier
- > Renforcement des réseaux et ouvrages de traitement des eaux usées et assainissement

Leviers de mise en œuvre

- > Réalisation des études nécessaires pour l'implantation d'énergies vertes
- > Mise en place de campagnes de sensibilisation destinées au grand public et aux entreprises

Indicateurs clés	Valeur actuelle*	Valeur cible**
Stations de traitement des eaux usées	8	10
Taux moyen de boisement et de reboisement	5%	15%

Programme 11 : Environnement

Projet phare

Projet

Création de l'EcoPark



Consistance

- Localisation : Béni Mellal
- Zone d'activité avec implantation prioritaire d'entreprises innovantes / spécialisées dans le secteur de l'environnement
- Salles de formation
- Bureaux
- Restauration
- Hôtel
- Commerces
- Espaces verts
- Budget : 10 MDHS

Impact

- Création d'emplois directs et indirects
- Attraction d'investissements

Programme 11 : Environnement

Projets structurants



*Développement des énergies renouvelables
(110,6 MDHS)*

- Mise en place de systèmes de pompage par énergie solaire
- Création d'une caisse de subvention pour l'énergie renouvelable
- Electrification en énergie solaire des points de pompage et de refoulement du réseau d'eau potable



*Requalification du patrimoine forestier
(103,5 MDHS)*

- Création et développement des parcours des forêts
- Reconstitution et de valorisation de la biodiversité de la forêt
- Restauration des écosystèmes forestiers du Haut Atlas Oriental
- Mise à niveau des espaces verts de 2 lacs



*Développement de l'irrigation
(265 MDHS)*

- Réutilisation des eaux usées pour l'irrigation
- Modernisation des réseaux d'irrigation

Synthèse des projets du programme Environnement

Environnement (4,18 milliards de dirhams)	Chantiers	Budget (MDHs)	Objectifs spécifiques			
			11.1. Protection des ressources hydriques	11.2. Développement des énergies renouvelables	11.3. Requalification et protection du patrimoine forestier	11.4. Renforcement des réseaux et ouvrages de traitement des eaux usées et assainissement
	Développement de l'irrigation, réalisation de barrages, recalibrage et aménagement de rivières	1489,0	✓			
	Réalisation de l'Ecopark	10,0		✓		
	Développement des énergies renouvelables	110,6		✓		
	Programmes de sensibilisation	2,5			✓	
	Requalification du patrimoine forestier	103,5			✓	
	Traitement des déchets solides	168,2				✓
	Construction de stations de traitement et travaux d'assainissement liquide	2301,0				✓



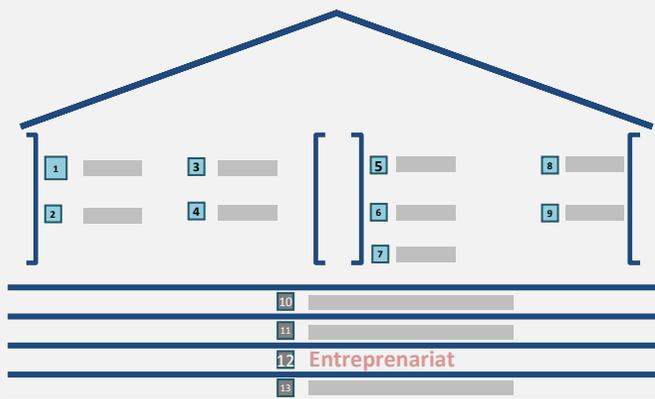
12. Programme Entrepreneuriat

Programme 12 : Entrepreneuriat

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Promouvoir l'entrepreneuriat pour dynamiser l'emploi et la croissance de la région



Ambition 2021 : Faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs (PME et TPME) afin de favoriser la création d'emplois, l'innovation et le développement durable de la Région

➔ Objectifs spécifiques

- > Renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes
- > Développement des structures d'accueil des jeunes entrepreneurs
- > Mise en place de mécanismes de financement et d'accompagnement de porteurs de projets

➔ Leviers de mise en œuvre

- > Mise en place de programmes d'incitation pour les entrepreneurs (incitations fiscales, emprunts à taux réduit, etc.)
- > Formation des ressources en charge de l'accompagnement des projets



Indicateurs clés

Valeur actuelle*

Valeur cible**

Nombre de personnes ayant souscrits au statut d'auto-entrepreneur

1640

3280

Nombre d'entreprises financées (par le fonds de soutien)

0

40

Programme 12 : Entreprenariat

Projet phare

Projet

Création de 2 fonds de soutien financier



Consistance

- Création d'un fonds de soutien pour les projets innovants doté de 6 millions de dirhams
- Sélection par un jury d'une quarantaine de porteurs de projets selon différents critères : innovation, valeur ajoutée, emplois générés, approche genre, etc.
- Attribution d'une aide financière pour la création de l'entreprise et les premiers recrutements
- Budget : 6 MDHS

Impact

- Création d'emplois directs
- Accroissement du nombre d'entreprises et de la valeur ajoutée induite
- Contribution à l'innovation

Synthèse des projets du programme Entrepreneuriat

	Chantiers	Budget (MDHs)	Objectifs spécifiques		
			12.1. Renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes	12.2. Développement des structures d'accueil des jeunes entrepreneurs	12.3. Mise en place de mécanismes de financement et d'accompagnement de porteurs de projets
Entrepreneuriat (980 millions de dirhams)	Stimulation de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes	1,5	✓		
	Organisation de concours	5,0	✓		
	Construction de structures d'accueil	31,5		✓	
	Accompagnement des jeunes entreprises et création de fonds de soutien financier	942,0			✓

A blurred black and white photograph of an office environment. In the background, three people in business attire are standing and talking near a large window. In the foreground, a desk is covered with various documents and charts. One prominent chart is a bar graph with the following data points: 620, 440, 610, 600, 470, 460, 410, and 360. The text on the documents is partially legible, including "Business activity of company and subsidiaries" and "Data and progress of activity".

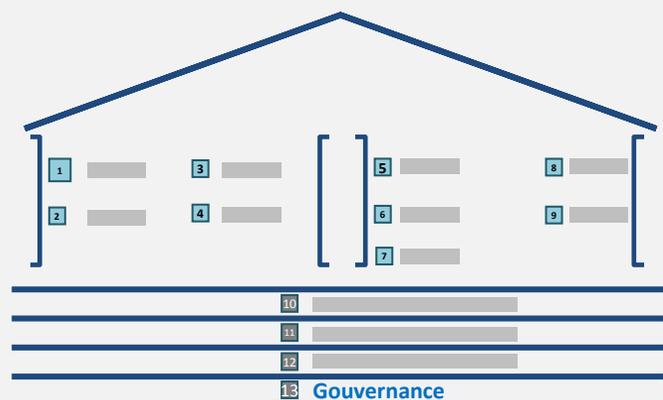
13. Programme Gouvernance

Programme 13 : Gouvernance

Description détaillée

Objectif(s) du programme

- > Garantir une bonne gouvernance et une répartition équitable des objectifs et des moyens



Ambition 2021 : Mettre en place des structures de pilotage participatives propice à la bonne gouvernance, à la responsabilisation et à la reddition des comptes

➔ Objectifs spécifiques

- > Renforcement des capacités des structures territoriales
- > Supervision de la formation continue des élus et fonctionnaires des collectivités locales
- > Appui à la société civile et à la démocratie participative

➔ Leviers de mise en œuvre

- > Mise en œuvre d'un programme de formation destiné aux élus
- > Mise en place de campagnes de communication destinées aux citoyens de la région

➔ <u>Indicateurs clés</u>	<u>Valeur actuelle*</u>	<u>Valeur cible**</u>
Cursus de formation destinés aux élus et fonctionnaires du CR	0	8
Nombre de bénéficiaires des formations (élus)	0	200
Nombre de bénéficiaires des formations (fonctionnaires)	0	100
Campagnes de communication auprès des citoyens	0	12

Programme 13 : Gouvernance

Projet phare

Projet

Création de la maison de l' élu



Consistance

- Localisation : Beni Mellal et antennes dans les chefs lieux des provinces
- Espace d'échanges et de développement des compétences des élus et cadres des collectivités territoriales
- Elaboration des plans de formation et de renforcement des compétences des élus aux niveaux régionaux, provinciaux et communaux
- Budget : 9 MDHS

Impact

- Modernisation de la gestion des territoires
- Formation et soutien des élus au niveau régional
- Montée en compétences des ressources de l'administration régionale au vue des nouvelles prérogatives du Conseil Régional

Programme 13 : Gouvernance

Projets structurants



Elaboration de 2 plans de formation
(5 MDHS)

- Elaboration d'un plan de formation pour les élus
- Elaboration d'un plan de formation pour les fonctionnaires des collectivités locales

Province de Khouribga	Sport		Prévoir la construction d'un grand stade à Khouribga.	+ - 0
Province de Khouribga	Sport	infrastructures sportives	- Prévoir la construction d'une académie de football et d'athlétisme pour les jeunes et moins jeunes à BeniMellal. - Prévoir la construction de deux salles couvertes à Khouribga et Khénifra. - Prévoir la construction de deux centres sportifs équipés dans les villes d'Elkhaïba et Azilal, pour les concentrations des équipes marocaines et étrangères	+ - 0
Province de Khouribga	Sport	terrains de foot Et salle couverte	- mise à niveau des infrastructures sportives. Prévoir la construction d'un grand stade de 45000 places dans la province de la région, et 2 stades de 20000 places à Khouribga et Khénifra. - Prévoir aussi plus de terrains de football pour les jeunes et les équipes de la ligue. - Prévoir la construction de 4 salles couvertes	+ - 0
Province de Beni Mellal	Tourisme	requete	Honneur vous faire connaitre que les travaux de restauration et aménagement du camping de taghbalout a El Kalta connaît un grand retard dans l'exécution. Est ce le délai d'exécution depasse les 2 ans ou c'est un retard non signalé pour prendre des mesures coercitives à l'encontre de la société charge des travaux. Penalties de retard. Les travaux non	+ - 0
Province de Khénifra	Tourisme	Inclure tous les Acteurs	il est impossible de promouvoir une région sans inclure tous les acteurs qui opèrent dans le secteur du tourisme. Si vous êtes impliqués dans vos choix et vous éliminer les autres votre stratégie sera vouée à l'échec et vous ne réussirez jamais il faudra consulter toute le monde (guides, pilotes et transporteurs) et entendre avec bonne foi.	+ - 0
Province de Khouribga	Sport	Complexe sportif	toute une région et pas un seul complexe de haut niveau	+ - 0
Province d'Azilal	Santé	accès aux soins	Créer un service itinérant pour rendre accessible l'offre de soins	+ - 0

Mise en place d'une plateforme de collecte en ligne des propositions des citoyens
(0,1 MDHS)

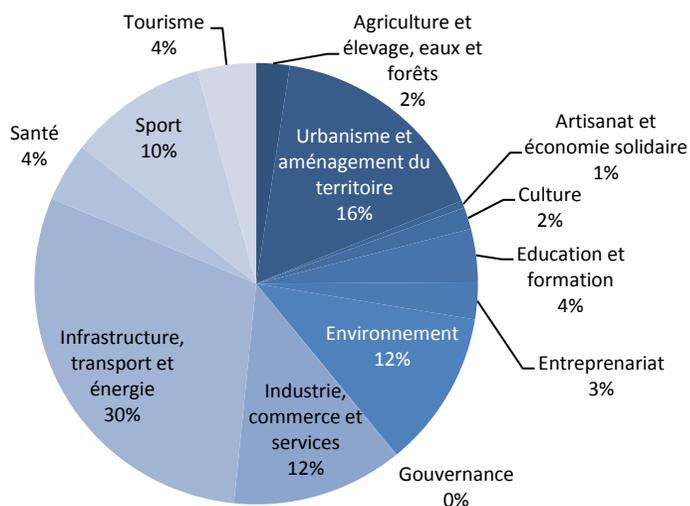
- Mise en place d'une plateforme de collecte en ligne des propositions des citoyens (www.regionbk.ma)

Synthèse des projets du programme Gouvernance

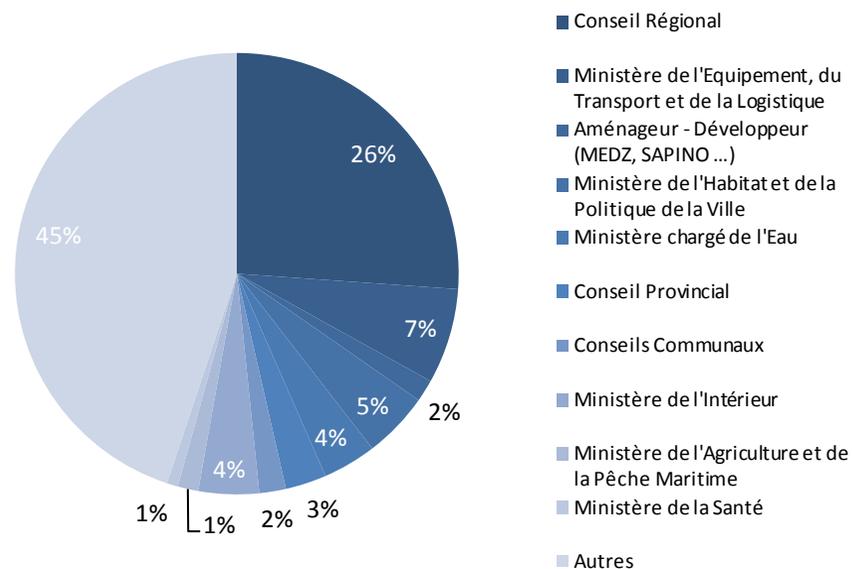
Gouvernance (26,24 millions de dirhams)	Chantiers	Budget (MDHs)	Objectifs spécifiques		
			13.1. Renforcement des capacités des structures territoriales	13.2. Supervision de la formation continue des élus et fonctionnaires des collectivités locales	13.3. Appui à la société civile et démocratie participative
	Création de nouvelles structures territoriales	14,0	✓		
	Extension et aménagement des locaux du Conseil Régional	4,6	✓		
	Elaboration d'un plan de formation et renforcement des capacités des acteurs locaux	7,5		✓	
	Mise en place d'une plateforme consultative	0,1	✓		✓

Synthèse des projets identifiés [1/3]

Répartition du budget par programme



Répartition du budget par partenaire

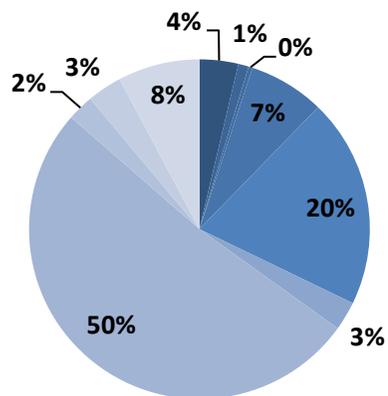


- « Infrastructure, transport et énergie », « Industrie, commerce et services » et « Urbanisme et aménagement du territoire » bénéficient de **58% du budget global**
- Le **Conseil Régional** contribue à hauteur de **26% du budget total** soit près de **9,4 milliards de DHS**

Synthèse des projets identifiés [2/3]

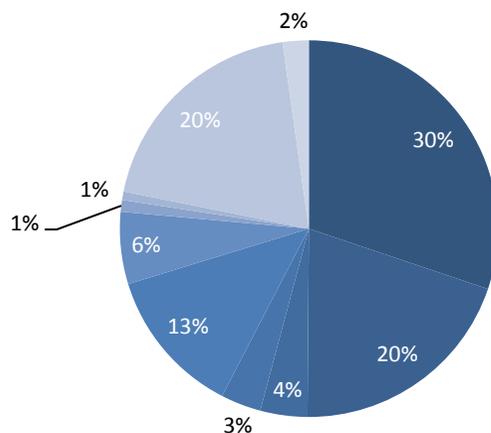
Répartition du budget par programme et par province

Province d'Azilal



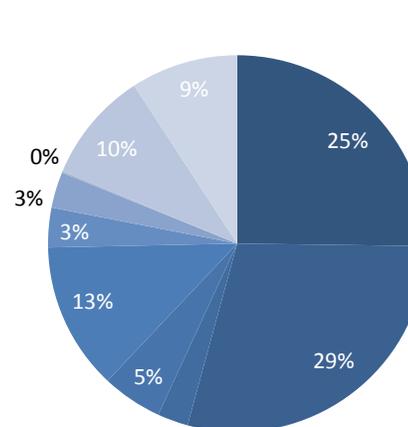
- 50 % du budget alloué à la province d'Azilal concerne le programme « Infrastructures, transport et énergie »

Province de Béni Mellal



- Les programmes « Infrastructures transport et énergie », « Environnement » et « Industrie » représentent 70% du budget alloué à la province de Béni Mellal

Province de Fqih Ben Saleh



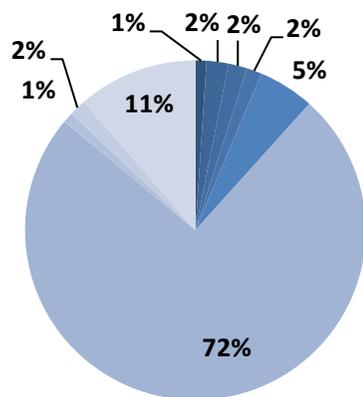
- Les programmes « Environnement » et « Infrastructures, transport et énergie » représentent 54% du budget alloué à la province de Fqih Ben Saleh



Synthèse des projets identifiés [3/3]

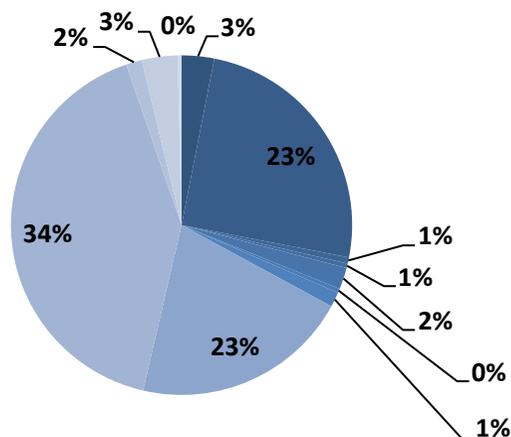
Répartition du budget par programme et par province

Province de Khénifra



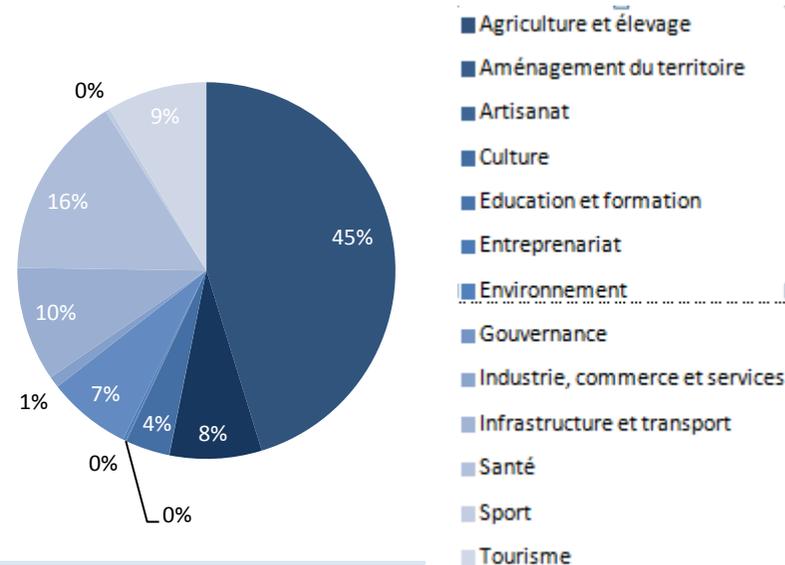
- 72% du budget alloué à la province de Khénifra concerne le programme « Infrastructure, transport et énergie »

Province de Khouribga



- 34% du budget alloué à la province de Khouribga concerne le programme « Infrastructure, transport et énergie »

Transverse

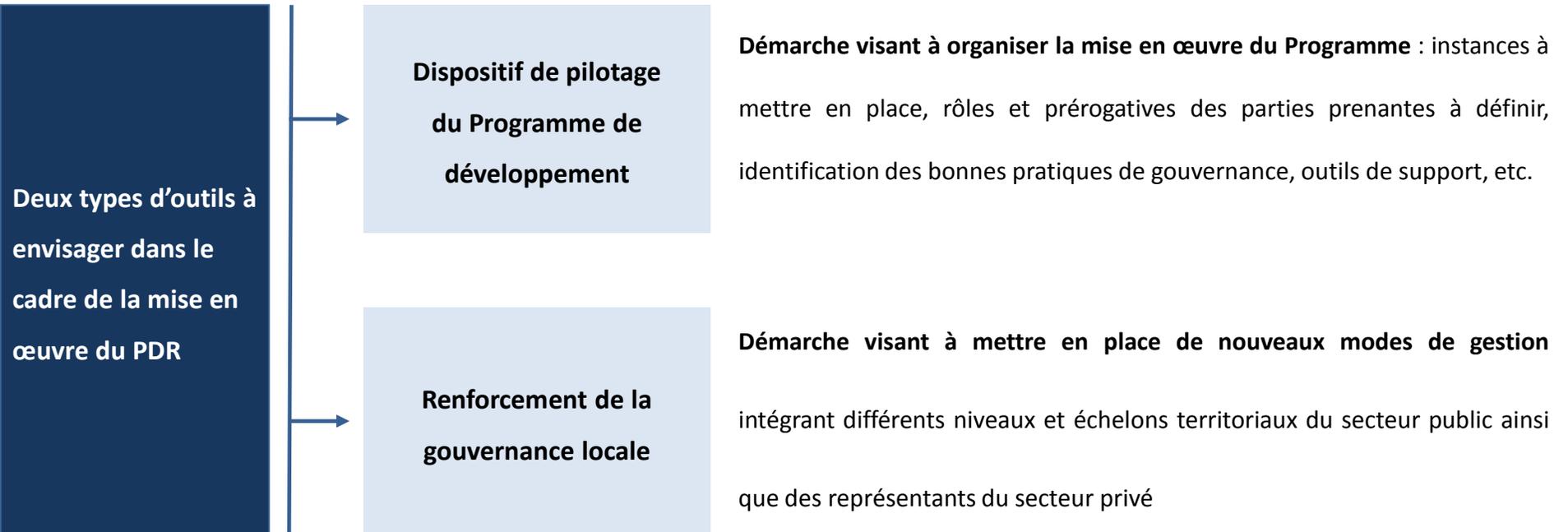


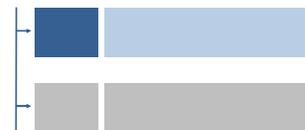
- Le programme « Urbanisme et aménagement du territoire » représente 45% du budget alloué aux projets transverses

Sommaire

- A** Monographie de la Région Béni Mellal Khénifra
- B** Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre
- C** Projets retenus dans le cadre du PDR
- D** Dispositif de suivi de la mise en œuvre du PDR
- E** Annexes

La mise en œuvre optimale du PDR repose notamment sur la mise en place d'un dispositif de pilotage dédié et par le renforcement de la gouvernance locale





Le dispositif de pilotage spécifique au Programme doit permettre de sécuriser l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du mandat du Conseil Régional...

Définition

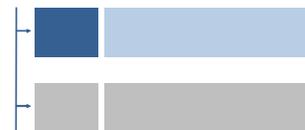
- Démarche visant à **piloter l'opérationnalisation du Programme de développement**

Objectifs

- Donner l'**impulsion à la réalisation et à la mise en œuvre des projets** de développement de la Région de Béni Mellal - Khénifra
- Assurer le **contrôle et le suivi opérationnel de l'exécution des projets identifiés** dans le cadre du projet avec les partenaires publics et privés
- Mener les **arbitrages stratégiques et opérationnels** nécessaires pour l'atteinte des objectifs sur la durée du mandat

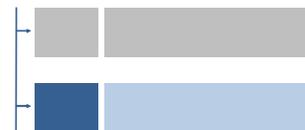
Finalités

- Mise en place d'**instances de gouvernance / de pilotage des projets**
- Définition des **rôles et prérogatives des parties prenantes**
- Identification des **bonnes pratiques de gouvernance**



... à travers des instances de pilotage agissant aux niveaux stratégiques et opérationnels et des groupes de travail mixtes (publics / privés)

	<u>Prérogatives</u>	<u>Fréquence</u>	<u>Composition</u>
COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valider l'avancement des travaux ▪ Mener les arbitrages stratégiques (go/no go sur les projets, saisie des partenaires, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mensuelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Wali de la Région ▪ Président du Conseil Régional ▪ SG de la Wilaya ▪ Bureau du Conseil Régional ▪ Directeur Général des Services ▪ Directeur Général de l'Agence d'exécution des projets
COMITE DE SUIVI DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre l'avancement global des projets ▪ Mener les arbitrages opérationnels (actions réalisées, difficultés rencontrées, risques identifiés, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les 15 jours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bureau du Conseil Régional ▪ Directeur Général des Services ▪ Directeur des Affaires de la Présidence et du Conseil ▪ Directeur Général de l'Agence d'exécution des projets ▪ Responsables des services extérieurs ▪ Responsables des SDL (cas échéant) ▪ Experts ad-hoc
GROUPES DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre les actions décidées dans le cadre du Programme de développement ▪ Remonter les risques et alertes stratégiques et opérationnels au comité de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ad-hoc 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs publics : Wilaya, Conseil Régional, services extérieurs, partenaires ▪ Acteurs privés



Le renforcement de la Gouvernance locale s'appuie également sur la mise en place de sociétés de développement régionales, agissant pour le compte du Conseil Régional de Béni Mellal - Khénifra, et associant des acteurs privés et publics pour la création de synergies

Exemples d'activités de la Société de Développement Régionale « BMK Animation »



Pôle dynamisation de la Région

- Programmation **d'actions de dynamisation** de la Région
- **Pilotage des projets relatifs à l'animation** (cadrage des projets, anticipation des risques, mesure de l'avancée réelle des projets, suivi opérationnel)
- Recherche de **partenaires privés et de jumelages avec des Régions ayant un positionnement stratégique similaire**
- **Organisation d'évènements** (festivals, foires, journée locale du patrimoine, etc.)
- Préparation et mise en œuvre d'une **stratégie de promotion institutionnelle**



Pôle Géoparc M'Goun

- Mise en place des **équipements et services du Géoparc** : signalétique, points d'eau, circuits, points d'observation, centre d'orientation, éclairage, etc.
- **Gestion quotidienne** du Géoparc : gestion des déchets, gardiennage, structures d'accueil, etc.
- Organisation **d'évènements ponctuels** : journée des écoles, compétition sportive sur 3 jours, etc.
- Elaboration **d'offres spécifiques** dédiées aux touristes et aux locaux

Exemples d'activités de l'Agence de Développement de la Haute Montagne

- Appui technique aux projets localisés en haute montagne
- Promotion des activités de montagne à travers des opérations de communication
- Lancement d'étude pour définir les besoins et les priorités du secteur

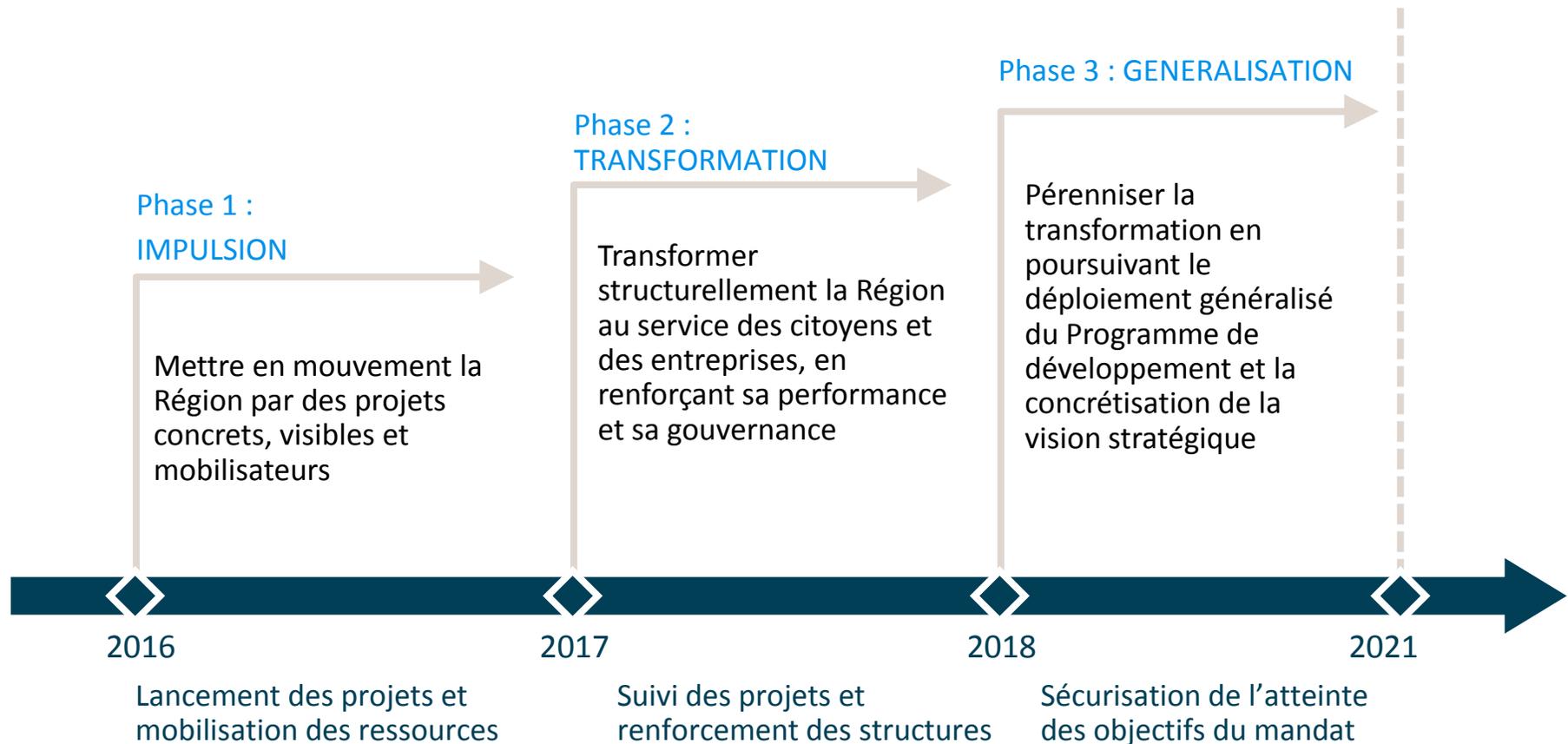
Le contrat programme est l'outil de référence pour assurer le déploiement du PDR à travers les engagements formalisés des différents partenaires du Conseil Régional

Principales composantes du contrat programme et description sommaire

Préambule	<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation du contexte général▪ Rappel des lignes directrices de la vision stratégique dans le domaine concerné
Dispositions générales	<ul style="list-style-type: none">▪ Formulation concise de l'objet du Contrat▪ Définition des objectifs stratégiques et des impacts escomptés de l'élaboration du Contrat▪ Description de la consistance du contrat programme et de son plan de financement tout en précisant ses composantes et son échéancier▪ Fixation des parties du Contrat, de son champ d'application et de sa durée
Exécution du contrat programme	<ul style="list-style-type: none">▪ Exécution des obligations contractuelles par les parties prenantes dans le respect des principes de transparence et de collaboration
Modalités de suivi et d'évaluation de l'exécution du Contrat	<ul style="list-style-type: none">▪ Elaboration d'un rapport annuel par un comité composé des représentants des signataires du Contrat qui consigne les constats et les conclusions relatifs à l'exécution du Contrat au titre de l'année écoulée ainsi que les recommandations pour l'amélioration de l'exécution de ses dispositions
Conditions d'amendement du Contrat	<ul style="list-style-type: none">▪ Proposition aux autorités signataires la révision du Contrat par avenant dans le cas où des événements majeurs surviendraient pendant la période d'exécution du Contrat et qui auraient pour effet de bouleverser les hypothèses ayant servi à son élaboration

D Dispositif de suivi de la mise en œuvre du PDR

La mise en œuvre du Programme de développement Régional se fera selon un cadencement en 3 phases



Conformément au décret 2-16-299, le suivi d'exécution du PDR est sanctionné par l'élaboration d'un rapport annuel présenté par le président du Conseil Régional

Éléments constitutifs du rapport

- Niveau de réalisation des projets programmés dans le PDR
- Mesure et suivi de l'évolution des indicateurs de réalisation du PDR
- Ressources financières allouées aux projets
- Identification des risques liés à la réalisation des projets et les solutions à mettre en place pour les sécuriser

Processus de validation du rapport

- Envoi du rapport d'évaluation de l'exécution du PDR aux commissions permanentes
- Révision du rapport et transmission des avis élaborés par les commissions
- Etude du rapport par une première session ordinaire ou extraordinaire du Conseil Régional
- Publication du résumé du rapport au niveau du siège du Conseil Régional

Sommaire

- A** Monographie de la Région Béni Mellal Khénifra
- B** Vision, objectifs stratégiques et programmes de mise en œuvre
- C** Projets retenus dans le cadre du PDR
- D** Dispositif de suivi de la mise en œuvre du PDR
- E** Annexes

Le Programme de Développement Régional s'appuie sur un tableau détaillé qui compte 1682 projets

Nom du projet	Domaine	Objectif spécifique	Chantier						
Développement du pommier en zone de montagne	Agriculture et élevage	2.1. Accompagnement des projets d'agriculture solidaire	Plantations et reconversions agricoles						
Mise en place de pratiques efficaces pour la préservation d	Culture	6.2. Préservation et							
	Budget du projet (en MDH)	Partenaire 1	%	Valeur 1	Partenaire 2	%2	Valeur 2		
Développement de l'arboriculture fruitière (Pommier) au niveau de la zone de Tirsal	Agricu	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	98	41,4	Cooperative Ait Bouguemez des producteurs agricoles	2	0,8		
Valorisation des raisins d'Iwaridene à Demnate	Agricu	Conseil Régional	100		Partenaire 8	%8	Valeur 8	Province	Périmètre géographique
Développement de la filière de sésame dans le Région Béni Mellal Khénifra	Agricu	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	94					0 Azilal	Province d'Azilal Communes rurales : Tabant, Ait Mhamed, Ait Bouwelli, Ait Tamliil
Développement de la filière des noix	Agricu	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	97					0 Beni Mellal	
Extension du cactus sur une superficie de 600 ha	Agricu	Conseil Régional	20					0 Azilal	Province d'Azilal: Commune Ruralee Ait Bouwoulli
	Agricu	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	83,25					0 Azilal	Province d'Azilal Commune Ruralee Sidi Boukhalef
	Agricu	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	99					0 Transverse	Ouled Naceur
								0 Azilal	Province d'Azilal Communes rurales: Tabant
								0 Khouribga	Province de Khouribga: 3 Communes Rurales Mâadna- Ouled Aïssa- Brakssa Cercle d'Oued Zem

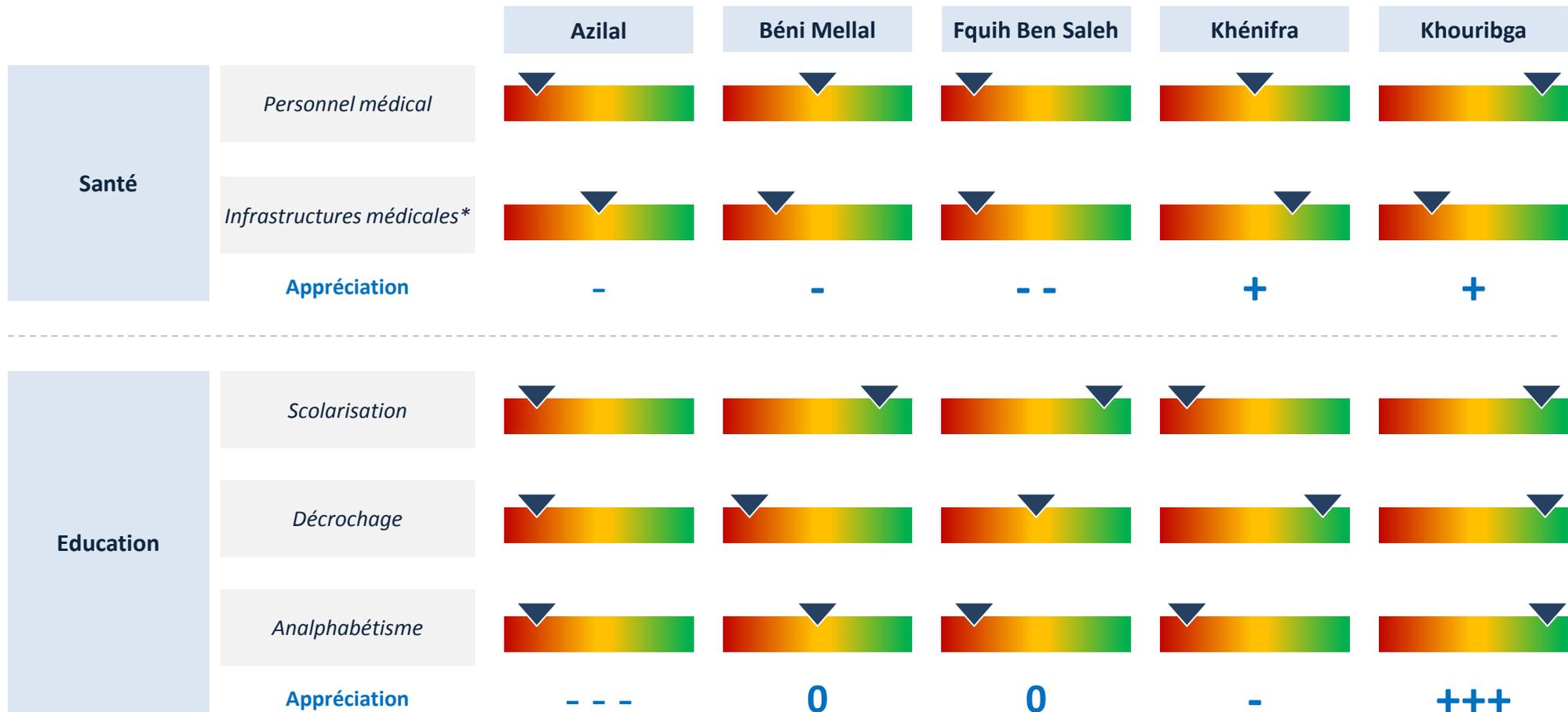
Monographie - Définition des indicateurs pertinents (1/2)

Indicateur	Définition	Source
Taux net d'activité	Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge	Haut Commissariat au Plan
Taux de chômage	Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus. Ce taux est obtenu par le rapport de l'effectif des chômeurs à celui des actifs âgés de 15 ans et plus	Haut Commissariat au Plan
Taux de pauvreté	Le taux de pauvreté exprime la proportion des personnes pauvres dans la population, voire le pourcentage des individus membres d'un ménage dont la dépense par tête est inférieure au seuil de pauvreté relative	Haut Commissariat au Plan
Taux de vulnérabilité	La vulnérabilité appréhende la fraction de la population qui est au dessus du seuil de la pauvreté relative, mais qui risque de se trouver en deçà de ce seuil si des aléas de différentes sortes affectent leur situation économique et sociale. Sur cette base et conformément à l'approche de la Banque Mondiale, est dit vulnérable tout ménage dont la dépense totale se situe entre le seuil de la pauvreté relative et 1,5 fois ce seuil	Haut Commissariat au Plan
Taux de décrochage scolaire	Le taux de décrochage scolaire est la proportion de la population qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire. Ce taux est ventilé par catégorie (primaire, secondaire, etc.)	Ministère de l'Éducation

Monographie - Définition des indicateurs pertinents (2/2)

Indicateur	Définition	Source
Taux de scolarisation	Le taux de scolarisation est le pourcentage de jeunes d'un âge de scolarisation donné qui sont scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge	Institut national de la statistique et des études économiques
Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus	le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge	Haut Commissariat au Plan
Distance moyenne à la route revêtue la plus proche	La distance moyenne à la route revêtue la plus proche est définie comme étant la moyenne arithmétique de la distance séparant chaque logement en milieu rural de la route revêtue la plus proche	Haut Commissariat au Plan
Taux d'accessibilité	(population rurale desservie par le réseau revêtu + population rurale bien desservie par piste) / population rurale totale	Haut Commissariat au Plan
Nombre d'habitants par médecin	Le nombre d'habitants par médecin est le rapport de la population au nombre total de médecins	Haut Commissariat au Plan
Taux de prévalence de l'handicap	Le taux de prévalence est la part de la population en situation de handicap rapportée à la population totale	Haut Commissariat au Plan

Monographie - Synthèse des principaux indicateurs (1/2)



* Capacité des hôpitaux et capacité des ESSB

Monographie - Synthèse des principaux indicateurs (2/2)



Programme - Des indicateurs ont été définis pour chaque programme sur la base des objectifs des stratégies sectorielles, des impacts des projets retenus dans le PDR et des ateliers de travail tenus avec des experts spécialisés

Travaux de définition des indicateurs

Analyse des stratégies sectorielles

- Analyse des indicateurs définis dans le cadre des plans sectoriels phares : Plan d'Accélération Industrielle, Plan Maroc Vert, Vision 2020 du Tourisme, Stratégie Nationale pour la jeunesse et le sport 2020, PNRR / Rail, Stratégie Economie Sociale, Plan Rawaj, Stratégie de compétitivité Logistique, etc.

Identification des impacts des projets retenus dans le PDR

- Evaluation et mesure des impacts de chaque projet identifié : création d'emplois, augmentation du PIB, génération de flux financiers à travers les investissements, amélioration du cadre de vie des citoyens et de l'attractivité de la Région pour les entreprises, etc.

Ateliers de travail avec des experts externes

- Réalisation d'ateliers de travail avec des experts en planification urbaine/rurale et en études d'impact pour valider/enrichir les propositions d'indicateurs de chaque programme du Plan de Développement Régional.

Compétences du Conseil Régional - Les projets retenus répondent donc aux compétences dévolues au Conseil Régional afin d'atteindre les objectifs de développement économique et social souhaités [1/3]

Compétences propres

I. Développement Régional

a. Développement économique

- Soutien aux entreprises
- Domiciliation et organisation des zones d'activités économiques dans la région
- Aménagement de routes et de circuits touristiques dans le monde rural
- Promotion des marchés de gros dans la région
- Création de zones d'activités artisanales et des métiers
- Attraction d'investissements
- Promotion de l'économie sociale et des produits régionaux

b. Formation professionnelle, formation continue et emploi

- Création de centres régionaux de formation ainsi que de centres régionaux d'emploi et de développement des compétences pour l'insertion dans le marché de l'emploi
- Supervision de la formation continue des membres des conseils et du personnel des collectivités territoriales

c. Développement rural

- Promotion des activités non-agricoles dans le monde rural
- Construction, amélioration et entretien des routes non classées

d. Transport

- Elaboration du plan à l'intérieur de la circonscription territoriale de la région
- Organisation des services du transport routier non-urbain des personnes entre les collectivités territoriales situées dans la région

e. Culture

- Contribution à la préservation des sites archéologiques et leur promotion
- Organisation des festivals culturels et de divertissement

f. Environnement

- Aménagement et gestion des parcs régionaux
- Elaboration d'une stratégie régionale pour l'économie de l'énergie et de l'eau
- Promotion des initiatives relatives aux énergies renouvelables

g. Coopération Internationale

- Conclusion de conventions avec des acteurs en dehors du royaume

II. Aménagement du territoire

Elaboration du schéma régional de l'aménagement du territoire

Compétences du Conseil Régional - Les projets retenus répondent donc aux compétences dévolues au Conseil Régional afin d'atteindre les objectifs de développement économique et social souhaités [2/3]

Compétences partagées

a. Développement économique :

- Amélioration de l'attractivité des espaces territoriaux et renforcement de la compétitivité
- Développement durable
- Emploi
- Recherche scientifique appliquée

b. Développement rural :

- Mise à niveau du monde rural
- Développement des zones montagneuses
- Développement des zones oasiennes
- Création de d'agropoles
- Généralisation de l'alimentation en eau potable et en électricité

c. Développement social :

- Mise à niveau sociale
- Assistance sociale
- Réhabilitation des médinas et des tissus traditionnels
- Promotion de l'habitat social
- Promotion du sport et des loisirs

d. Environnement :

- Prévention des inondations
- Préservation des ressources naturelles, de la diversité biologique et la lutte contre la pollution et la désertification
- Préservation des zones protégées
- Préservation des écosystèmes forestiers
- Protection des ressources en eau

e. Culture :

- Valorisation du patrimoine culturelle de la Région et de la culture locale
- Entretien des monuments et la mise en valeur des spécificités régionales
- Création et gestion des établissements culturels

f. Tourisme:

- Promotion du tourisme

Compétences du Conseil Régional - Les projets retenus répondent donc aux compétences dévolues au Conseil Régional afin d'atteindre les objectifs de développement économique et social souhaités [3/3]

Compétences transférées

- Equipements et infrastructures régionaux
- Industrie
- Santé
- Commerce
- Enseignement
- Culture
- Sport
- Energie, eau et environnement



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur

Conseil Régional de Béni Mellal - Khénifra